

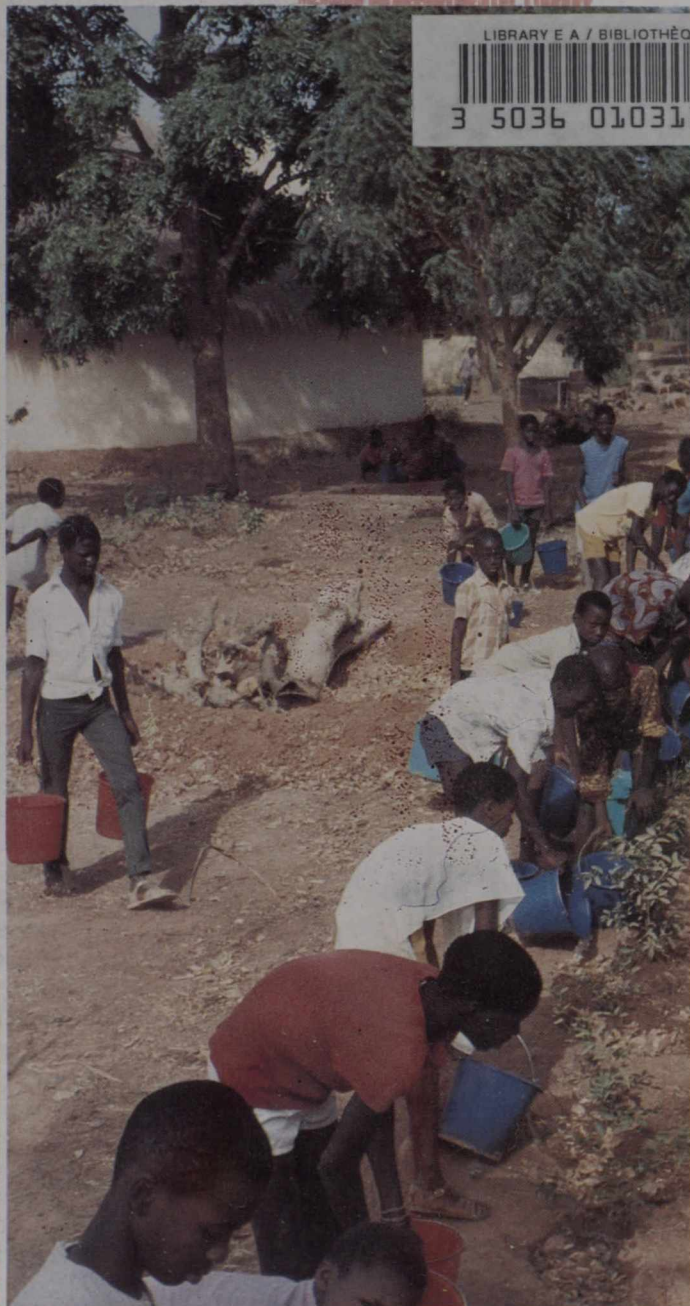
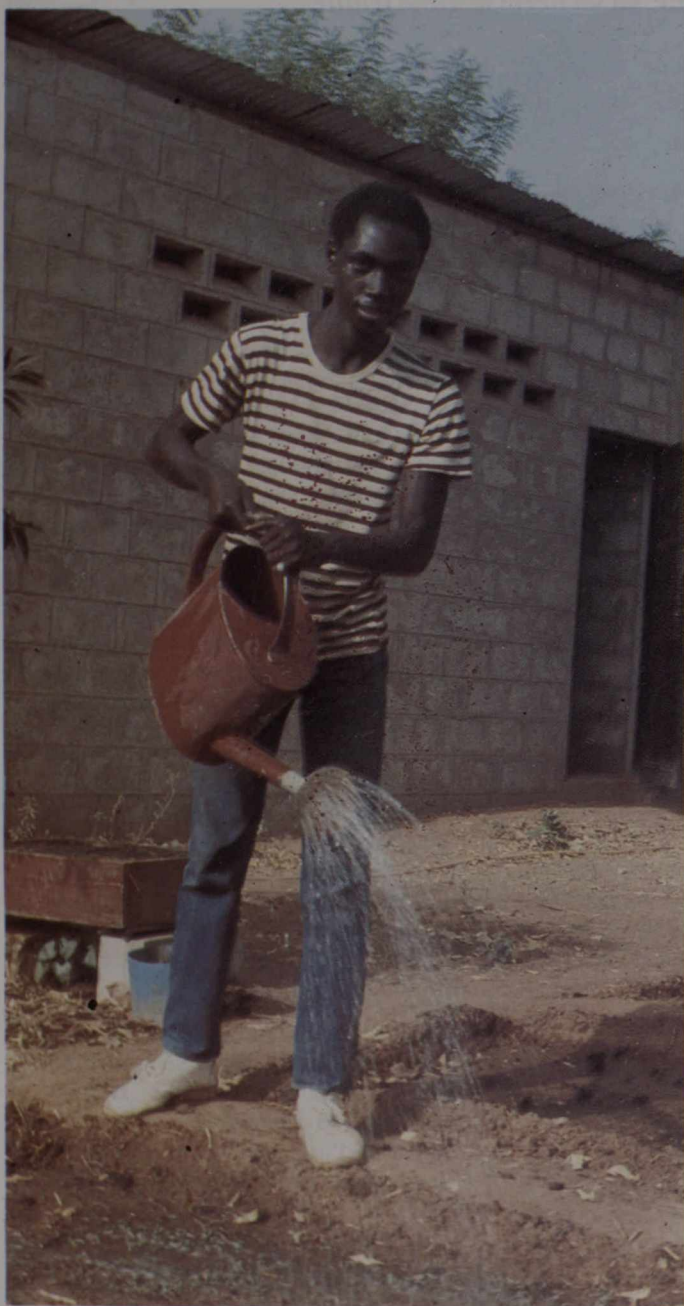
CA1
EA965
C11
#24, mai/85
DOCS

ISSN 0250-1635

Le Canada et l'Afrique

Dept. of External Affairs
Min. des Affaires Étrangères
OTTAWA

JUL 25 1985



LIBRARY E A / BIBLIOTHÈQUE A E
3 5036 01031327 1



Un élan de solidarité. – «Les petits projets»
La force des marées. – La route vers la paix
Radio Canada International

Supplément :

Le Canada en statistiques

Trimestriel, Numéro 24, Mai 1985

Un élan de solidarité

Les Canadiens relèvent le défi de la sécheresse en Afrique

LES Canadiens et leur gouvernement sont profondément conscients des cruelles souffrances qui affligent des millions d'Africains. Le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, et le ministre aux Relations extérieures, Mme Monique Vézina, se sont rendus en Ethiopie pour aller constater sur place ce qu'il fallait faire en face de la pire des sécheresses en Afrique. Le coordonnateur canadien des secours d'urgence en Afrique, M. David Mac Donald, est aussi allé en Ethiopie, en Mauritanie, au Mali, au Niger et au Soudan pour tenter de comprendre la situation au Sahel.

Nous publions ci-dessous des extraits de l'allocution de Madame Vézina à l'occasion de la conférence des Nations-Unies sur la situation critique en Afrique.

Le Canada est encouragé par le désir des Nations africaines de trouver elles-mêmes des solutions à la famine. Elles ont reconnu qu'elles étaient responsables au premier chef de leur propre développement et elles ont courageusement accepté de se charger de la lourde tâche de s'attaquer au désastre dans toute son ampleur. Nous félicitons l'Organisation de l'unité africaine pour avoir créé un Fonds spécial de secours d'urgence pour la sécheresse et la famine en Afrique. Nous nous réjouissons de l'adoption de la Déclaration sur l'Afrique au cours de la dernière Assemblée générale. Nous sommes encouragés par le réalisme manifesté lors de la récente réunion de la 41^{ème} session du Conseil de ministres de l'OUA tenue à Addis-Abéba. Les dirigeants africains reconnaissent de plus en plus que les solutions à la famine doivent être perçues dans une perspective aussi bien à court qu'à long termes et que l'ajustement des politiques nationales inefficaces ou inappropriées est tout aussi nécessaire que la prestation d'une aide financière accrue.



● L'honorable Monique Vézina.

... En cette Année internationale de la Jeunesse, il vaut la peine de mentionner combien les jeunes ont contribué à secourir les victimes de la famine, en recueillant des fonds ou en encourageant l'enregistrement de disques pour venir en aide à ces gens. Le Canada croit que des efforts particuliers doivent être déployés pour encourager et favoriser cette généreuse offre d'assistance de la part des individus et des groupes. Il faut reconnaître que tous les gouvernements sont confrontés à des restrictions budgétaires et qu'ils ne peuvent tout faire. Le dynamisme du secteur privé et les contributions bénévoles des organisations non gouvernementales, des communautés, des groupes et des individus doivent être reconnus et mis à contribution.

... J'aimerais maintenant dire quelques mots sur ce que le Canada a fait et entend faire. Je suis heureuse de pouvoir dire que le message que les Canadiens et leur gouvernement veulent faire passer est clair. Nous voulons vivre dans un monde communautaire dans lequel chacun se sent responsable de ses voisins. En novembre, notre gouvernement a pris l'initiative inhabituelle de nommer un Coordonnateur des secours à l'Afrique pour faciliter la mobilisation de l'aide offerte par les groupes, les individus et les communautés. Plus de 500 000

Canadiens de tous les âges, de toutes conditions sociales, des deux sexes et de toutes les régions du pays, y compris des membres des communautés de l'Arctique, ont montré leur préoccupation et leur compassion en donnant plus de 35 millions de dollars en secours à l'Afrique.

Le gouvernement a contribué un autre 65 millions aux secours d'urgence par le biais d'un Fonds spécial d'urgence. Ces contributions viennent s'ajouter aux 150 millions de dollars en aide alimentaire versés de diverses manières - aide bilatérale et multilatérale, et ONG - ainsi qu'aux 18 millions de dollars en aide humanitaire affectés à l'Afrique l'an dernier.

... Le Canada reconnaît que la toute première priorité est de sauver des vies, mais croit aussi qu'il est essentiel de poursuivre et d'intensifier nos efforts pour un développement à long terme. La réponse canadienne à la crise africaine va continuer de tenir compte de ces deux préoccupations fondamentales.

... Dans l'ensemble, donc, le Canada consacrera à l'Afrique au cours de l'année fiscale canadienne 1985-86 plus de 850 millions de dollars en secours d'urgence et en aide au développement. Ceci représente une contribution canadienne de plus de 30 dollars per capita.

... Le Canada a également annoncé une contribution de 100 millions de dollars au fonds spécial de la Banque mondiale destiné à l'Afrique subsaharienne, lequel vise une réforme du cadre politique et institutionnel.

... Lorsque des gens meurent de faim, aucun pays, aucune institution n'a le droit de se tenir à l'écart. Le Canada continuera de déployer des efforts concertés pour faire en sorte que l'Organisation des Nations-Unies relève le défi de plain-pied. Nous incitons tous à fournir leur plein appui à cette tâche. ■

«Les petits projets»

Pour un développement dynamique et innovateur

LES Fonds administrés par les missions (FAM) constituent pour les ambassades un moyen privilégié de réaliser des projets de développement innovateurs, à un coût relativement peu élevé. A ce titre, ils peuvent faire progresser considérablement le développement du pays assisté puisqu'ils sont une réponse immédiate aux besoins exprimés par les communautés locales. En donnant aux missions la responsabilité de ces fonds et des pouvoirs connexes, le gouvernement canadien a voulu ainsi faciliter une assistance au développement qui s'accompagne d'un minimum de formalités.

A la fin de mars 1984, le Conseil du Trésor du Canada a approuvé de nouveaux critères, conditions et dispositions concernant tous les programmes d'aide au développement, y compris celui des Fonds administrés par les missions.

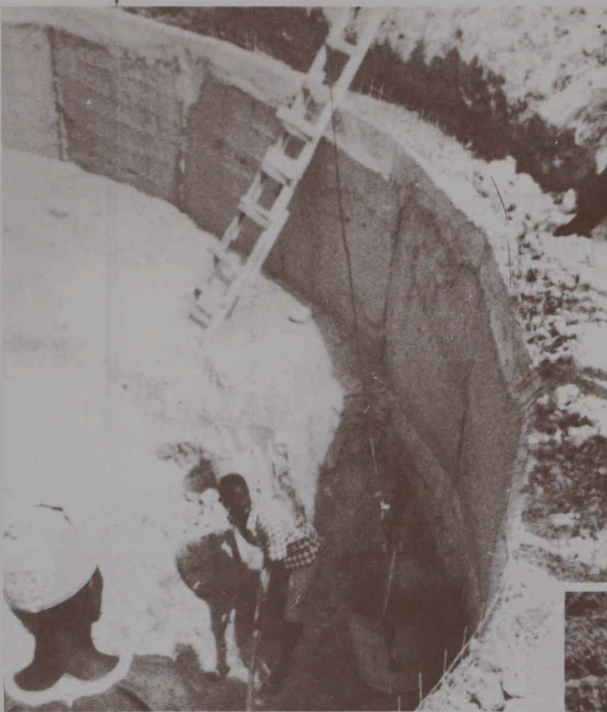
Les nouvelles lignes directrices stipulent notamment que la responsabilité, le pouvoir et l'imputabilité sont expressément délégués aux chefs de mission pour l'identification, l'analyse, l'approbation, la mise en œuvre et la fermeture des projets.



La fourniture de l'équipement maraîcher et la réalisation d'une garderie d'enfants a permis d'alléger les travaux des femmes de Bouakour en Casamance au Sénégal, d'une part, et d'autre part, d'améliorer l'alimentation des villageois et à leur procurer des revenus monétaires.



Le Canada et l'Afrique



nadien. Celui-ci, en accordant aux missions diplomatiques une somme d'argent qui pouvait être gérée directement par l'ambassadeur, permettait donc de répondre avec plus de souplesse à des demandes et besoins exprimés par des interlocuteurs locaux. Avec le recul, nous nous sommes aperçus que le succès de ce programme était attribuable pour une large part à la grande flexibilité et à la rapidité d'exécution avec lesquelles les missions pouvaient attribuer les fonds, de même qu'à l'établissement progressif d'un réseau d'échanges auprès des partenaires généralement délaissés par nos programmes bilatéraux. Nous pensons, incidemment, aux ONGs locales, aux groupes fémi-

nins de production et aux groupes villageois. A titre d'exemple pour illustrer la dynamique de ce programme, plus communément dénommé «les petits projets», nous sommes passés pour l'année fiscale 74-75, de 5 projets totalisant un budget de 8.700 dollars à 96 projets totalisant une enveloppe budgétaire en 84-85 de 1.659.300 dollars. De fait, depuis 3 ans, nous avons globalement subventionné 308 projets. Cet accroissement spectaculaire résulte aussi, pour une part, d'une publicité mieux orchestrée et plus largement répandue qui nous a permis de déborder les zones urbaines et de mieux faire connaître notre programme auprès, notamment, des femmes.

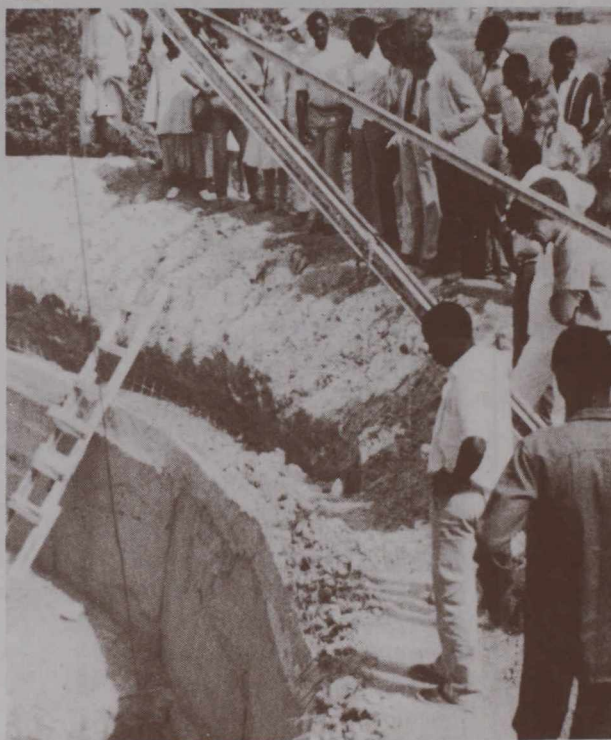
L'Agence canadienne pour le Développement international (ACDI) conserve pour sa part la responsabilité de l'attribution de l'enveloppe budgétaire au début de chaque année financière. Il est à noter que tous les fonds alloués par le programme FAM le sont sous la forme de subventions.

Pour une meilleure réalisation des projets FAM, les missions peuvent confier à des agents extérieurs, tels que consultants ou organisations non gouvernementales (ONG), l'identification, l'étude de faisabilité, le suivi, la vérification, l'évaluation ou la gestion de ces petits projets.

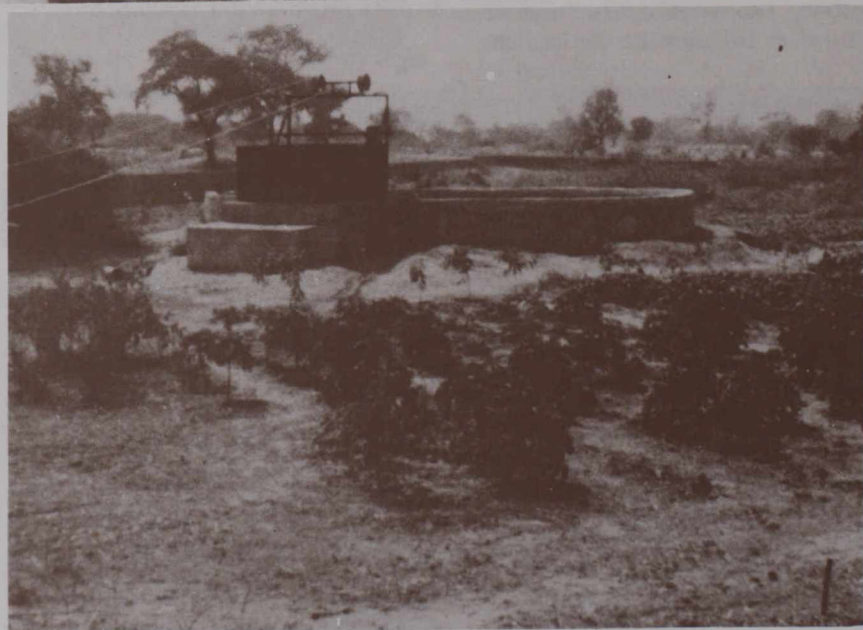
Aussi, afin de mieux familiariser nos lecteurs aux réalités et aux pratiques du programme FAM, nous avons interviewé trois personnes étroitement liées à ce programme au Sénégal, en Mauritanie, en Gambie, en Guinée-Bissau et aux Iles du Cap-Vert. Il s'agit de Mme Carole Robert, responsable de l'ensemble du programme FAM à l'ambassade du Canada à Dakar, de Mme Louise Boivin, consultante FAM pour la Mauritanie et de M. Claude-Guy Pilon, consultant FAM pour la Gambie et le Sénégal.

■ **Le Canada-Afrique :** *Mme Robert, à quoi attribuez-vous la genèse du programme FAM et quelle a été son évolution au cours des années passées ?*

● **Carole Robert :** Initialement, le programme FAM visait simplement à compléter les activités de coopération du programme bilatéral d'aide au développement du gouvernement ca-



● **Projet d'appui aux jeunes agriculteurs du Sine-Saloum au Sénégal :** *il s'agit de construire un puits de 4 m de profondeur pour stocker les eaux pluviales qui se perdent dans un marigot proche du jardin. L'eau stockée servira à irriguer le jardin en la mélangeant avec l'eau du puits déjà existant mais trop minéralisée. Ce projet est en cours de réalisation. Un des objectifs de ce projet est l'appui aux jeunes agriculteurs qui forment 40 groupements de 20 à 100 membres et qui ont un impact important dans leur région dans le département de Gossas.*



Le Canada et l'Afrique

D'autre part, nos petits projets ont permis de satisfaire les besoins croissants de financement de petites initiatives qui sont autant de réponses adaptées aux difficultés liées à la sécheresse envahissante au Sahel.

■ **Le Canada-Afrique :** *La femme semble avoir une place privilégiée dans les projets FAM. Pourquoi ? La femme est-elle plus dynamique que l'homme ou s'agit-il de lui donner un nouveau rôle, un rôle qu'elle ne jouait peut-être pas auparavant dans le développement de son pays ?*

● **Carole Robert :** Je suis d'avis que l'un des meilleurs moyens de rejoindre les femmes et de les convier à jouer un rôle d'agent de développement dans leur propre pays est le recours aux petits projets. Leur participation y est généralement réelle et efficace bien qu'elle trouve souvent son cadre de réalisation dans des groupements mixtes. Les petits projets peuvent avoir une incidence très positive pour l'intégration de la femme au développement. En effet, les FAM les encouragent à devenir les promoteurs et gestionnaires de projets de coopération mais aussi contribuent, par la nature même de leur subvention, à alléger les travaux des femmes. Notamment, par les projets subventionnant les moulins à mil, les foyers améliorés ou ceux facilitant l'accès à l'eau. D'autres petits projets contribuent directement à l'amélioration de leurs activités de production. Ce sont par exemple, les projets de maraîchage, de petit élevage et d'artisanat commercialisé qui sont autant d'apports aux revenus du ménage familial. Enfin, de petits projets visant l'amélioration des conditions sanitaires, tels la construction et l'équipement de postes de santé et de maternités rurales, contribuent eux-aussi à une meilleure insertion de la femme dans son milieu.

■ **Le Canada-Afrique :** *Quel objectif souhaiteriez-vous proposer pour les années à venir. Quel domaine mériterait, à votre avis, d'être appuyé davantage dans le programme FAM ?*

● **Carole Robert :** Compte-tenu de la diversité des pays dans lesquels s'applique notre programme, ainsi que l'ampleur des problèmes qui touchent tout autant les secteurs de l'agriculture, de l'éducation, de la santé et bien d'autres domaines encore, je crois qu'il s'agira davantage pour les FAM d'appuyer des réseaux productifs locaux, tels les associations villageoises, les ONGs locales et nationales ou les structures adminis-



● *L'un des projets FAM réalisés au Sénégal en 1983 consistait en la fourniture de l'équipement aux teinturières de Médina-Sabakh au Sine-Saloum. Ce centre reste dynamique, en 1985 et la gratitude subsiste. «La participation des femmes est généralement réelle et efficace bien qu'elle trouve souvent son cadre de réalisation dans des groupements mixtes».*

tratives décentralisées que des secteurs spécifiques. En effet, ces réseaux sont tous des intervenants bien intégrés auprès des populations locales, tant rurales qu'urbaines, et peuvent donc définir pertinemment les besoins inscrits dans un secteur donné. Il s'agira de mieux répondre aux besoins des collectivités locales par le biais du choix pertinent du réseau, lequel permettra de rencontrer les objectifs définis dans les projets. Par ailleurs, il serait sage d'encourager les projets ayant un volet de développement des technologies adaptées au milieu africain et ceux des énergies renouvelables en général.

■ **Le Canada-Afrique :** *Quels sont les critères de sélection des projets ? Sur quoi vous basez-vous pour approuver un projet ?*

● **Carole Robert :** Tout en tenant compte de ce que je vous ai dit précédemment, nous privilégions, avant tout, le financement de petits projets qui favorisent le développement économique, éducationnel, sanitaire ou technologique des pays desservis par notre programme. Nos

critères de sélection encouragent un fort degré de participation locale, la démonstration d'une bonne capacité d'encadrement administratif du projet, enfin la preuve que des retombées seront effectives pour les communautés locales. Les promoteurs des projets peuvent être des organismes ou institutions nationales et locales, ou des associations ayant une expertise dans des actions de développement. La rentabilité du projet et son apport communautaire doivent être impérativement démontrés avant l'acceptation de celui-ci. Il ne s'agit donc pas de subventionner un entrepreneur privé ayant un projet à finalité lucrative, mais d'appuyer de bons projets communautaires de développement à un coût relativement peu élevé.

■ **Le Canada-Afrique :** *Avez-vous déjà eu l'occasion de faire une évaluation des projets ou sont-ils trop récents pour qu'on puisse parler d'une évaluation ?*

● **Carole Robert :** Il faudrait répondre à votre question en deux temps. Tout d'abord, jusqu'au moment où nous n'avions pas de consul-

Le Canada et l'Afrique



- *En Mauritanie, il existe plusieurs petits projets pour les femmes autour des ateliers artisanaux.*

tants, qui effectuent maintenant la liaison continue entre le terrain et l'ambassade du Canada à Dakar, il s'avérait assez aléatoire d'avoir un suivi opérationnel pour l'évaluation des projets. Ce suivi, dans les faits, s'effectuait donc lors des tournées des gens de la Coopération ou des gens de l'ambassade qui allaient jeter un petit coup d'œil pour voir dans quelle mesure les objectifs exprimés dans le dossier d'approbation des projets avaient été bien rencontrés, et si les constructions prévues avaient été effectivement réalisées et ainsi de suite. Or, depuis que nous avons engagé des consultants, nous pouvons procéder à une vérification permanente et systématique des projets en cours. A cet égard, je peux dire que tous nos projets depuis 1982 ont été visités au minimum une fois, mais pour la plupart deux fois, soit en cours ou en fin de réalisation. Lorsqu'il s'agit du financement de stages ou de cours spécialisés, l'évaluation reste plus difficile à faire car la rentabilité des projets ne peut se mesurer qu'à moyen terme. Nous avons, par ailleurs, des paramètres d'acceptation des projets, tels que le contrôle des fournisseurs, qui nous donne la garantie que la marchandise sera belle et bien fournie dans les délais voulus. D'autre part, nous insistons pour qu'une évaluation soit effectuée par les bénéficiaires eux-mêmes, afin de nous démontrer si leurs objectifs ont bien été rencontrés. Somme toute, je dirais que les instruments administra-

tifs dont nous disposons à ce jour, nous permettent dorénavant de réaliser une évaluation pertinente et continue des projets. Mais de là à dire qu'il y aurait cent pour cent de réussites, ce serait exagéré.

■ **Le Canada-Afrique :** *Et qu'en est-il avec les projets FAM en Mauritanie ?*

● **Louise Boivin :** Pour commencer, je dois vous dire qu'en Mauritanie, où je travaille comme consultante depuis quatre ans, il y a une chose que j'ai remarqué avant tout : c'est la dynamique qui a été mise en place par l'appui canadien aux petits projets et qui n'existait pas auparavant.

Pour cerner un projet, je me réfère presque toujours à des coopératives déjà existantes qui ont besoin d'un apport financier pour aller plus loin et qui ont donc déjà une idée de ce qu'elles veulent réaliser. Pour les fins d'évaluation, je visite d'habitude le projet en fin de réalisation. J'essaie en même temps de visiter les villages avoisinants et de rencontrer des membres d'autres coopératives. Maintenant les gens savent qu'il existe une nouvelle possibilité de financement des coopératives, et les gens cessent -c'est là la dynamique mise en place- de tout attendre des autres. Ils savent désormais qu'ils peuvent s'organiser en petits groupes et faire quelque chose avec un petit levier de départ. Il s'agit de projets modestes, bien sûr, mais en tout cas, ils servent à des centaines de familles. Leur appui est certes bien souvent ponctuel dans presque cent pour cent

des cas. Ces projets ont un réel apport positif dans la vie des gens.

■ **Le Canada-Afrique :** *Quelle est la nature des projets en Mauritanie ?*

● **Louise Boivin :** On a beaucoup de projets agricoles, plusieurs périmètres maraîchers. On a eu, par exemple, dans un oasis, un groupement de familles pour qui nous avons foré un puits et fourni une pompe. On a aussi contribué à la construction de dispensaires où les populations locales sont prises en charge. A plusieurs points de vue, tout cela encourage les populations à bouger par elles-mêmes ce qu'elles ne faisaient pas auparavant.

■ **Le Canada-Afrique :** *Les petits projets constituent donc en quelque sorte un levain pour les populations ?*

● **Louise Boivin :** Oui, plusieurs personnes se sont regroupées parce qu'elles ont vu qu'il était possible de s'aider soi-même.

■ **Le Canada-Afrique :** *Avez-vous*



- *Un centre d'appareils orthopédiques en Mauritanie a bénéficié d'un appui des FAM.*

des projets pour les femmes en Mauritanie ?

● **Louise Boivin :** On a plusieurs projets pour les femmes, surtout avec des groupements féminins autour des ateliers artisanaux. Auparavant, la femme mauritanienne ne devait pas travailler, elle ne faisait absolument pas partie du développement. Alors que maintenant, avec les projets des groupements féminins, les femmes sont très actives et très motivées. Il faut dire que le contexte social a aussi beaucoup changé et a contribué par lui-même à générer cette dynamique.

Le Canada et l'Afrique

Je peux vous citer l'exemple d'un des projets qui se trouvent dans un oasis lointain. Avant, on achetait tout à Nouakchott et c'étaient des hommes qui faisaient tout le travail -notamment, la confection des boubous, la teinture, etc. Maintenant, dans ce projet à Marena, tout est fait par les femmes elles-mêmes et sur place. Elles ont appris à coudre, à broder, à faire de la teinture. Elles sont près de 150 femmes à participer à cette activité de production. C'est là un projet spécifique mais il y en a d'autres similaires. Les femmes sont donc très motivées parce qu'elles se savent dorénavant d'un apport à leur communauté.

● **Carole Robert** : Elles sont aussi très actives dans les périmètres maraîchers au sud du pays, et elles s'occupent, par ailleurs, de poulaillers pour fin de revente sur les marchés régionaux. Dans l'ensemble, tout cela fonctionne très bien et permet l'insertion des femmes dans les circuits économiques de commercialisation des biens.

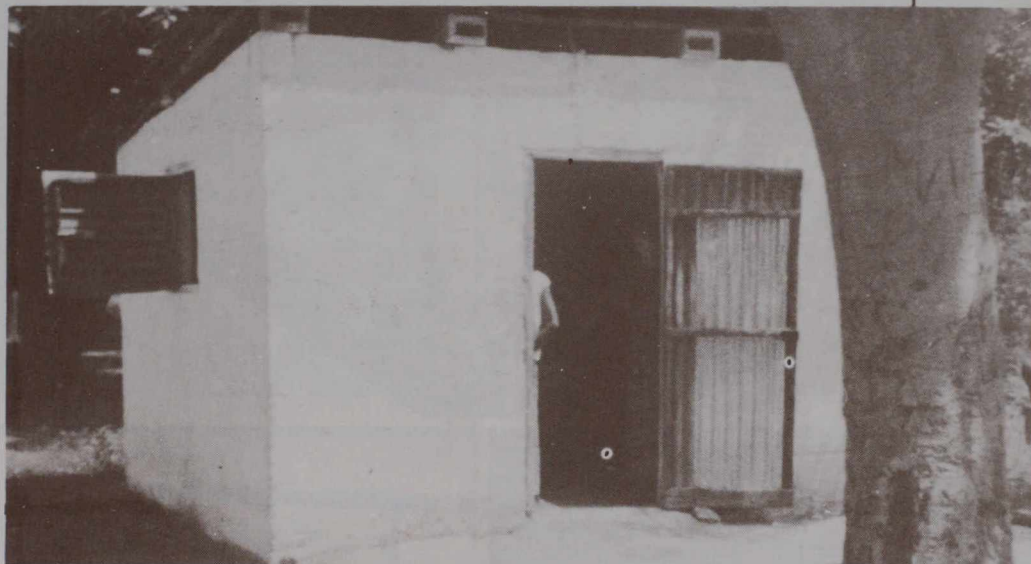
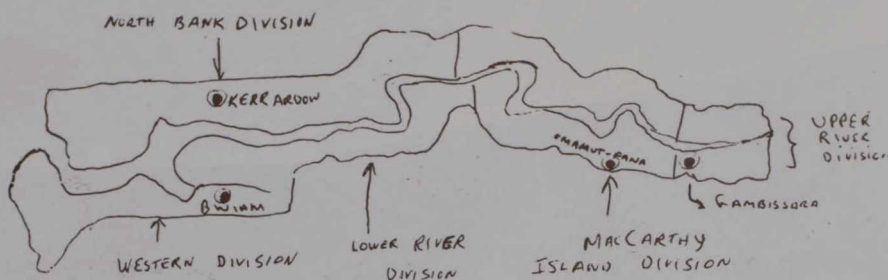
● **Louise Boivin** : Oui, ça marche très bien. On a aussi organisé des séminaires à Nouakchott pour la formation continue. Je dois dire que j'adore le travail que je fais pour ces petits projets et je crois fermement qu'ils sont la bonne voie du développement. Les FAM appuient en quelque sorte les initiatives des gens qui bougent. Il ne s'agit certes pas de grosses sommes d'argent, mais les gens sont contents car, ils s'aperçoivent qu'ils peuvent faire quelque chose, eux-mêmes, à leur niveau, avec de petits moyens.

■ **Le Canada-Afrique** : M. Pilon, parlez-nous un peu des projets en Gambie.

● **C.G. Pilon** : Concernant la Gambie, il s'agit d'une situation très particulière du fait que ce pays est enclavé à l'intérieur d'un autre. De plus, la Gambie ne compte que 700.000 habitants, elle a un seul port principal, et l'intérieur du territoire est plus ou moins développé.

Alors, le programme en Gambie a été caractérisé par un effort visant à permettre à de petites infrastructures de développement de fonctionner. D'autre part, les FAM ont une fonction de suppléance qui aide la Gambie à renforcer son propre système d'appui aux projets à la base. C'est ainsi que nous avons appuyé une ONG locale, la CARITAS gambienne, afin de l'aider à développer ses moyens pour précisément faire ce

● **FAM-Canada en Gambie** : emplacement des 4 moulins à mil.



● **Les moulins à mil contribuent à l'allègement des travaux des femmes : fin de «pilage».** En Gambie, les moulins à mil achetés pour les femmes de Bwiam, Gambissara, Keur-Ardoh et Mamut-Fana sont aussi devenus des lieux de ralliement où l'on échange les dernières nouvelles du village.

travail d'appui aux groupements villageois à la base. Nous avons aussi appuyé le Women's Bureau qui est une structure d'appui aux initiatives locales des femmes de Gambie, ainsi que le Service du Développement communautaire, le CUSO et le Catholic Relief Service. Une autre caractéristique du programme FAM en Gambie, c'est l'effort important que nous avons déployé pour aider à l'équipement d'infrastructures scolaires, surtout en appui à l'enseignement technique, afin de permettre la

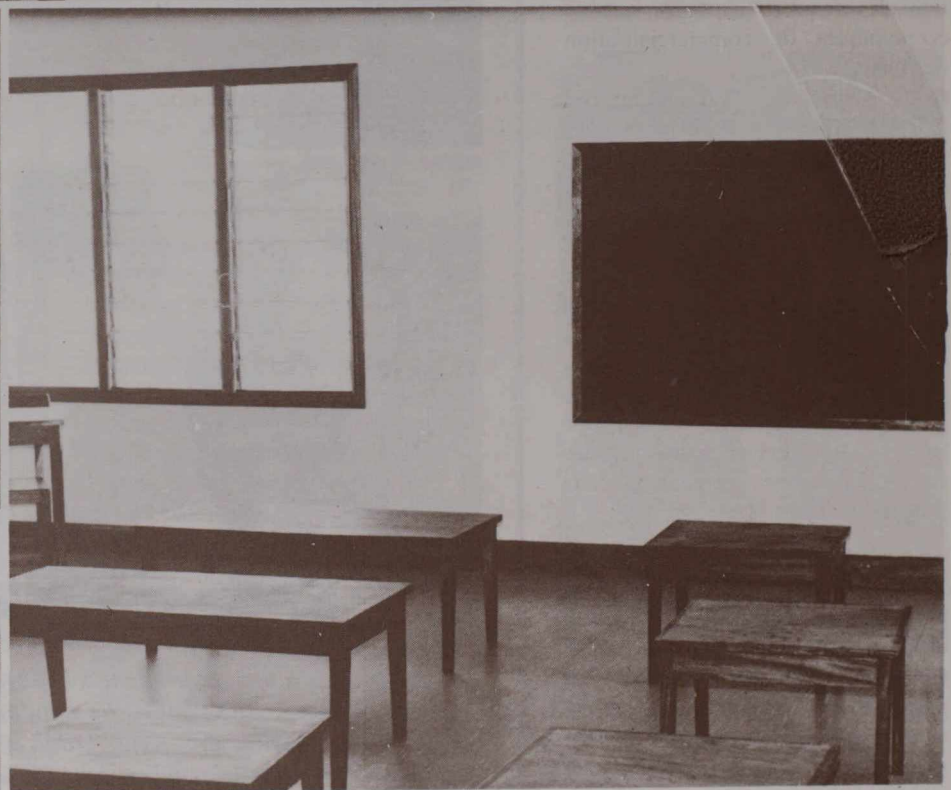
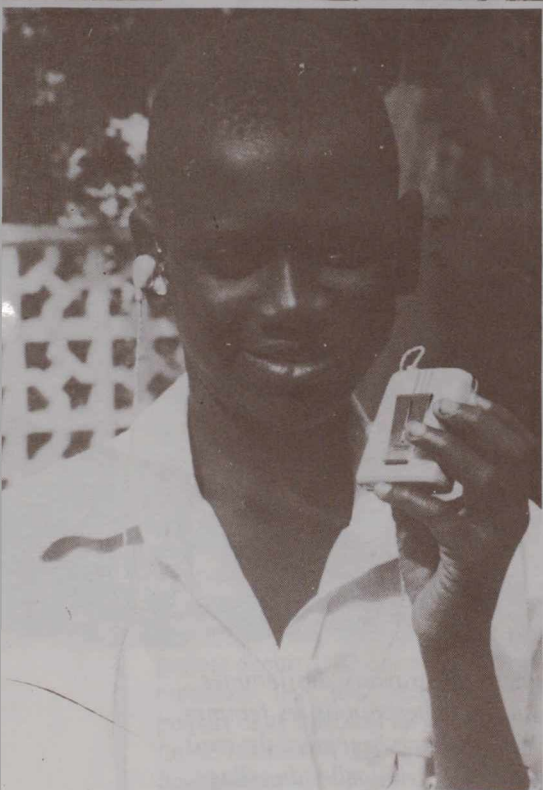
formation de travailleurs spécialisés dont notamment les techniciens moyens et cadres supérieurs. Ainsi, par exemple, avons-nous financé pour une école technique secondaire, l'atelier de soudure, qui pourrait déboucher sur la mise en activité d'une coopérative de production de mobilier scolaire.

D'autre part, au cours des années passées, la Gambie a eu des difficultés à pourvoir à ses achats de médicaments et à ceux de son équipement médical et sanitaire. Aussi

Le Canada et l'Afrique



● En Gambie, les FAM ont financé, en 1982-83, des appareils acoustiques, de l'équipement et du mobilier scolaire pour l'école des enfants sourds et muets à St-John. Cela a permis une pédagogie et une thérapie plus efficaces, et d'assurer, en atelier, une vraie formation professionnelle. Cela a aussi augmenté la crédibilité de l'école, malgré la modestie de ses locaux. En 1983-84, l'Ambassade du Canada a co-financé la construction d'une nouvelle école, fonctionnelle et agréable dont toute la Gambie est fière. Un volontaire canadien Rob Collum a été l'instigateur de ce projet.



avons-nous instauré un volet dépannage pour le seul secteur santé.

● **Carole Robert** : Lorsque nous parlions précédemment des caractéristiques générales des projets FAM, il serait bon d'ajouter qu'il y a un aspect très important que nous encourageons : à savoir le volet formation à travers le financement des petits projets productifs. En effet, l'autogestion des projets par les promoteurs de ceux-ci traduit une forme d'éducation liée à l'administration des biens et services à être donnés à une collectivité.

Par conséquent, de manière intrinsèque, les petits projets ont un volet de formation et, en même temps, ils suppléent à une insuffisance matérielle qui caractérise généralement l'ensemble des pays que nous desservons. Ce sont donc des projets qui, somme toute, remplissent de bonnes conditions de rentabilité et concourent à l'éducation non-formelle des bénéficiaires promoteurs.

Par exemple, en Guinée-Bissau, nous avons une série de petits projets dans le domaine de l'éducation sani-


taire et en milieu hospitalier. Or, au cours des années, notre aide s'est traduite par un soutien financier à l'assainissement des lieux physiques d'hôpitaux et à la fourniture de petits équipements. Ces financements ont contribué à un encouragement direct de la main d'œuvre hospitalière qui a pu de la sorte travailler dans des conditions minimales d'hygiène et de propreté. De plus, la fourniture de matériel dentaire a permis au milieu hospitalier d'offrir des services et des soins qui étaient auparavant difficile-



Le Canada en statistiques

Le statu quo au seuil de l'an 2000

par Tom Kelly

■  Les nations changent et le Canada, pour sa part, a beaucoup changé au cours de la dernière décennie.

Le changement est toujours traumatisant : certaines régions du pays prospèrent, d'autres pas. La population et le pouvoir changent. Certains groupes ethniques et linguistiques connaissent une croissance relative tandis que d'autres régressent.

Statistique Canada, l'organisme national chargé de prendre le pouls du pays, a achevé son analyse du recensement de 1981. En tout, il a rassemblé un demi-milliard de données portant sur 24 millions d'habitants. Il a constaté entre autres que le Canada devient plus bilingue et moins religieux. Les revenus ont augmenté et les familles ont diminué. Il y a plus de personnes âgées et moins de jeunes.

■ LE TABLEAU GENERAL

Entre 1971 et 1981, la population du Canada a augmenté de 2.774.870 habitants. Lorsque les recenseurs

sont passés un jour de juin il y a trois ans, ils ont dénombré 24.343.181 Canadiens éparpillés sur quelque dix millions de kilomètres carrés.

Ce chiffre n'est pas aussi élevé que les prévisions. Le pourcentage de croissance (12,9%) est le plus faible depuis le début du siècle, à l'exception du taux enregistré pendant la décennie de la Grande Dépression lorsque l'immigration était restreinte et que les jeunes couples n'avaient pas le moyen d'avoir des enfants. Le taux de croissance le plus élevé (30,2%) a été relevé au cours de la décennie qui a suivi la Deuxième Guerre Mondiale, de 1951 à 1961, lorsque les immigrants arrivaient de partout et que les couples pouvaient se permettre d'avoir des enfants.

Au cours des années '70, le Canada a connu une croissance à peine supérieure à celle des Etats-Unis (11,4%) mais nettement supérieure à celle de la France (5,3%) et de la Grande-Bretagne (0,3%). Il s'est classé cependant loin derrière l'Australie, autre vaste pays, où le taux a atteint 16,5%.



Le Canada et l'Afrique



- Le taux de croissance le plus élevé (30,2 %) a été relevé au cours de la décennie qui a suivi la Deuxième Guerre mondiale, de 1951 à 1961, lorsque les immigrants arrivaient de partout.

Le profil de croissance varie d'une province à l'autre et les principales augmentations ont été constatées dans l'Ouest et le Nord-Ouest. La population de l'Alberta a augmenté de 37,5%, celle des Territoires du Nord-Ouest de 31,4%, celle du Yukon de 25,9% et celle de la Colombie-Britannique de 25,6%. La population du Manitoba n'a augmenté que de 3,8%.

Flux et reflux

- Dans les années 1970, de nombreux Canadiens allaient s'installer en Alberta, mais à cause de la récession, le taux de migration a baissé.



Avec 12%, l'Ontario est proche de la moyenne, tandis que les autres provinces sont au-dessous. La population de l'île-du-Prince-Edouard et le Nouveau-Brunswick a augmenté de 9,7%, celle de Terre-Neuve (avec le taux de natalité le plus élevé) de 8,7%, celle de la Nouvelle-Ecosse de 7,4% et celle du Québec (qui a maintenant un des plus faibles taux de natalité) de 6,8%. La population de la Saskatchewan s'est accrue de 4,5%.

Un taux de fécondité décroissant dans tout le pays a contribué au ralentissement de la croissance démographique, mais il est demeuré relativement élevé en Nouvelle-Ecosse, au Nouveau-Brunswick et à l'île-du-Prince-Edouard où il s'est situé entre 3,2 et 4 enfants par femme. Le Québec, qui comptait le taux le plus élevé en 1961 avec 3,8 se rangeait parmi les derniers en 1981 avec un taux de 2,7. L'Ontario n'obtenait pas mieux et la Colombie-Britannique encore moins avec 2,6.

Malgré la poussée vers l'Ouest, le centre du Canada, c'est-à-dire l'Ontario et le Québec, compte largement plus de la moitié des habitants du Canada, soit 61,8%.

■ LES REPERCUSSIONS DE L'ESSOR DEMOGRAPHIQUE

Au Canada, l'essor démographique de l'après-guerre a fait monter en

Le Canada et l'Afrique



- En 1981, on comptait 415.000 enfants (âgés de moins de 15 ans) de moins qu'il y a cinq ans. En conséquence, les inscriptions ont diminué dans les écoles primaires et secondaires. D'ici l'an 2000, la majorité des Canadiens seront des citoyens contribuables qui auront pris leur retraite en l'an 2016.

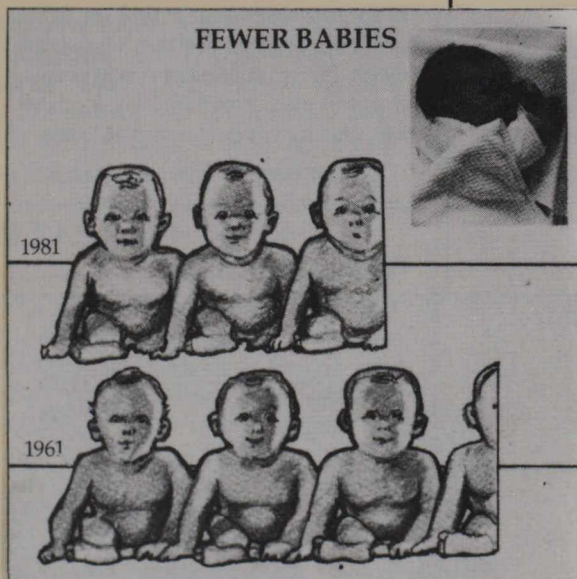
flèche les budgets familiaux mais les choses se sont calmées depuis. En 1981, on comptait 415.000 enfants (âgés de moins de 15 ans) de moins qu'il y a cinq ans. En conséquence, les inscriptions ont diminué dans les écoles primaires et secondaires, et le marché du travail et les établissements d'enseignement supérieur ont vu leurs effectifs augmenter parallèlement.

D'ici l'an 2000, la majorité des Canadiens seront des citoyens contribuables salariés dans la trentaine et la quarantaine, qui auront pris leur retraite en l'an 2016. Même à l'heure actuelle, le nombre de personnes de plus de 65 ans a augmenté de 395.000 entre 1976 et 1981.

■ DU COTE DES FEMMES

Pendant la majeure partie de son existence, le Canada a été dominé par les hommes. Les femmes étaient en minorité et leur comportement était restreint par la loi et la tradition. Elles ont cessé d'être une minorité en 1971 alors que l'on comptait 1000 femmes pour 992 hommes et en 1981 elles étaient 1000 pour 983 hommes.

En avril 1968, une commission présidée par Madame Florence Bird a tenu des audiences publiques à travers le Canada et constaté entre autres qu'un nombre disproportionné



- «Baby boom». En 1961, la femme ayant dépassé l'âge de la maternité avait donné naissance à 32 enfants. En 1981, ce chiffre était baissé à 2,8.

de femmes étaient pauvres, que seulement 5% des diplômés en droit étaient des femmes et que les femmes gagnaient souvent un salaire inférieur à travail égal.

Depuis lors, les choses se sont améliorées mais pas extraordinairement. Le gouverneur général du Canada est une femme, l'honorable Jeanne Sauvé. Le Canada a un ministre d'Etat chargé de la condition féminine, Morlan Judy Erola.



Le Canada et l'Afrique



- *Le nombre de femmes au travail a augmenté de 62 % depuis 1962, et on estime qu'environ deux tiers de toutes les femmes de plus de 20 ans travailleront d'ici l'an 2000. D'après le recensement de 1981, il y a cinq fois plus de femmes ingénieurs qu'en 1971 et six fois plus d'avocates.*

D'après le recensement de 1981, il y a cinq fois plus de femmes ingénieurs qu'en 1971 et six fois plus d'avocates, trois fois plus de comptables et quatre fois plus de conducteurs d'autobus.

Le nombre des femmes au travail a augmenté de 62% depuis 1969 et on

FEMMES AU TRAVAIL



- *Pendant la majeure partie de son existence, le Canada a été dominé par les hommes. Les femmes étaient en minorité et leur comportement était restreint par la loi et la tradition.*

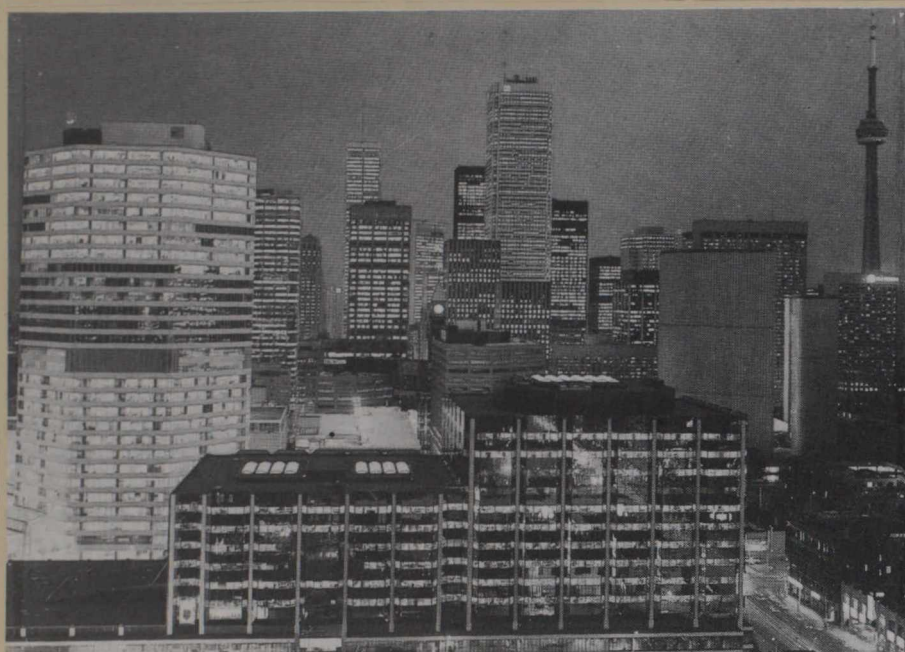
estime qu'environ deux tiers de toutes les femmes de plus de vingt ans

travailleront d'ici l'an 2000.

Cependant, le revenu des femmes en pourcentage de celui des hommes a peu progressé en dix ans, passant de 44,1% à 49,7%. La discrimination n'est pas universelle ni aussi flagrante que le laissent supposer les chiffres bruts (une femme dans un cabinet d'avocats gagne le plus souvent autant que ses collègues masculins) mais la plupart des travailleuses se retrouvent dans des emplois de bureau et de service mal rémunérés et bon nombre d'entre elles sont remplacées rapidement par des moyens électroniques. Celles qui travaillent dans l'industrie ont beaucoup de chance d'être dans des secteurs traditionnellement mal rémunérés : les femmes sont majoritaires dans l'industrie du vêtement où le salaire hebdomadaire moyen est inférieur à 200 dollars et très minoritaires dans la fabrication des pâtes et papiers où le salaire hebdomadaire est d'environ 400 dollars.

Le changement le plus important qui touche les femmes n'a aucun lien explicite avec l'emploi ou le revenu. Leur fécondité, c'est-à-dire le nombre d'enfants qu'elles ont pendant leurs années de maternité, est en baisse. En 1971, la femme moyenne ayant passé l'âge de la maternité avait donné naissance statistiquement à 3,2 enfants. En 1981, ce chiffre était de 2,8. Les femmes sont plus âgées lorsqu'elles ont leur premier enfant et le nombre de celles qui se marient avant la trentaine a diminué.

Le Canada et l'Afrique



- La plus grande région métropolitaine du Canada est celle de Toronto qui comptait 2.998.947 habitants en 1981. La région métropolitaine de Montréal venait au second rang avec 2.828.349 habitants, et celle de Vancouver au troisième avec 1.268.183 habitants.

■ LES VILLES

Rien au Canada n'a évolué plus rapidement pendant les années '70 que les villes. Pour les recenseurs, le mot «ville» lui-même était démodé puisqu'ils devaient penser en fonction de régions métropolitaines, dont certains regroupent des villes; par exemple, la région métropolitaine d'Ottawa-Hull enjambe la rivière des Outaouais qui sépare l'Ontario et le Québec.

La plus grande région métropolitaine du Canada est celle de Toronto, qui comptait 2.998.947 habitants en 1981. La région métropolitaine de Montréal venait au second rang avec 2.828.349 habitants, celle de Vancou-

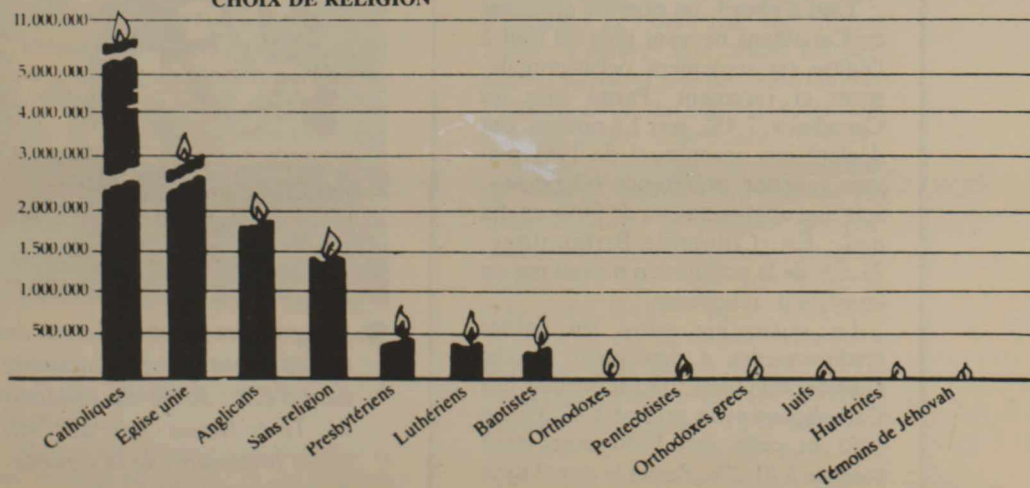
ver au troisième avec 1.268.183 habitants, celle d'Ottawa-Hull au quatrième avec 717.978 habitants, celle d'Edmonton au cinquième avec 657.057 habitants et celle de Calgary au sixième avec 592.743 habitants.

■ LES RELIGIONS

Le recensement du Canada de 1901 a enregistré seulement 4.181 personnes n'appartenant à aucune religion, et seulement 3.613 s'étaient déclarées «agnostiques», terme qui englobe «les athées, les libres penseurs, les infidèles, les sceptiques et les incroyants».

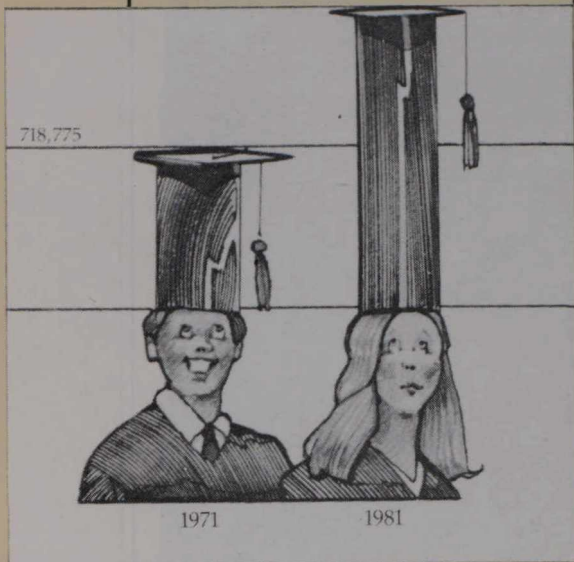
Dans les débuts du Canada, beaucoup de gens professaient un nombre relativement limité de religions. Les

CHOIX DE RELIGION



Le Canada et l'Afrique

DIPLÔMES



- **Diplômes universitaires.** *Entre 1971 et 1981, le nombre d'étudiants universitaires a doublé, allant de 4,8 % de la population à 8 %.*

Français pratiquants étaient presque tous catholiques, ainsi que les Irlandais du Sud et les Écossais des Highlands. Les Écossais des basses terres et les Irlandais du Nord étaient le plus souvent presbytériens et les Anglais anglicans.

Ces divisions assez égales ont provoqué au moins une tolérance officielle — les administrations fédérales comptaient des membres de rang élevé de chaque groupe. Cet état de chose s'est encore simplifié lorsque l'Église unie du Canada a été formée après la Première Guerre mondiale en regroupant les Méthodistes et les Congrégationalistes et la plupart des Presbytériens. Depuis la Deuxième Guerre mondiale, l'évolution a été beaucoup plus compliquée.

Tout d'abord, un nombre croissant de Canadiens ne vont plus du tout à l'église ou seulement occasionnellement et rarement. Parmi tous les Canadiens, 7,4%, soit 1,8 million, ont déclaré aux recenseurs de 1981 n'avoir «aucune préférence religieuse», soit une augmentation de 90% en dix ans. En Colombie-Britannique, 21,5% de la population n'avait pas de convictions religieuses.

La répartition entre les églises traditionnelles a également changé considérablement : la proportion des Catholiques avait grimpé à 47,3% en 1981 et celle des Protestants était tombée à 41,2%. Parmi la population canadienne, 1,5% dont la plupart

d'origine ukrainienne, fréquentent l'église orthodoxe orientale, 1,2% sont des Juifs et 1,3% se répartissent entre d'autres petites églises.

Ce sont les petites églises qui ont connu la plus forte croissance. Les Bouddhistes canadiens, en grande partie des immigrants de l'Orient, ont connu une augmentation de 223% de leurs membres, qui sont passés à 51.955 entre 1971 et 1981, et les Mormons ont augmenté de 36% pour atteindre 89.870 adeptes. Parmi les Protestants, les gains les plus élevés ont été réalisés par les Pentecôtistes, qui sont passés de 219.300 à 338.790, soit une augmentation de 54%.

Le nombre de Juifs a augmenté de 8% pour atteindre 296.425, avec une forte concentration dans deux provinces : 148.255 en Ontario et 102.550 au Québec.

Parmi les groupes les mieux établis, la croissance a été faible ou négative. L'Église unie, principale dénomination protestante au Canada, n'a augmenté que d'un pour cent; le nombre des Unitariens a baissé de 31%, celui des Presbytériens de 6% et celui des Anglicans de 3%. Les Doukhobors, agriculteurs indépendants descendants d'émigrés russes, ont perdu 27% de leurs membres.

Comme nous l'avons mentionné, la tendance à la non-affiliation a été la plus prononcée dans l'Ouest (en Alberta 11,5% des habitants n'ont aucune religion) et la moins prononcée à Terre-Neuve (99% de la population fréquente une église précise).



- *Les groupes les plus anciens du Canada sont encore concentrés dans l'Est : 92 % de résidents de Terre-Neuve ont des ancêtres originaires de la Grande-Bretagne et de l'Irlande.*

Le Canada et l'Afrique

■ CARACTERE ETHNIQUE

Encore aujourd'hui, les Canadiens tirent principalement leurs origines raciales des îles Britanniques et de la France. En termes statistiques, 40,2% des Canadiens viennent des îles Britanniques et 26,7% de la France

La plupart des membres du troisième groupe ethnique canadien, ceux de descendance allemande, sont également établis depuis des générations. Ils représentent 4,7% de la population totale. Le quatrième groupe est celui des Italiens (3,1%) qui a augmenté énormément depuis la Deuxième Guerre mondiale. Au cinquième rang viennent les Ukrainiens (2,2%) qui, comme les Allemands, sont établis depuis assez longtemps.

Les groupes les plus anciens sont encore concentrés énormément dans l'Est : 92% des résidents de Terre Neuve ont des ancêtres originaires de la Grande-Bretagne et de l'Irlande contre seulement 38% des habitants de la Saskatchewan. Le Québec est évidemment à dominance française (80%) et les Français viennent au cinquième rang en Saskatchewan.

La diversité ethnique s'est accrue depuis la Deuxième Guerre mondiale alors qu'un grand nombre d'immigrants du sud de l'Europe sont venus au Canada, et le processus s'est poursuivi pendant les années 70 avec l'arrivée d'un énorme contingent d'immigrants non européens.

Au cours des dix années qui ont séparé les recensements complets, le nombre de résidents canadiens nés en Europe a diminué alors que celui des résidents canadiens nés en Asie, dans les Antilles et en Amérique du Sud et centrale s'est accru considérablement. Ces derniers groupes constituent encore un faible pourcentage de la population totale mais leurs effectifs absolus ne sont plus négligeables.

Parmi les groupes nettement définis qui constituent des blocs assez importants se trouvent les plus anciens résidents du Canada, c'est-à-dire les Indiens et les Esquimaux ou Inuit comme ils préfèrent qu'on les appelle. Viennent ensuite les Hollandais, les Chinois, les Scandinaves, les Polonais, les Portugais, les Grecs, les gens des Balkans et des Indo-Pakistanaïes.

Malgré les pressions assimilatrices, les racines ethniques tiennent bon. On le remarque par exemple dans la



Photos : Mia & Klaus Secretariat d'Etat

Britanniques 40,2 %

Français 26,7 %



Ukrainiens 2,2 %



Italiens 3,1 %

profusion de journaux et revues ethniques, dans la tendance favorable à une radiodiffusion multilingue et dans l'intérêt croissant manifesté pour l'enseignement d'une «troisième langue» (autre que l'anglais et le français).

■ BILINGUISME

Le Canada a été fondé par les Français et conquis par les Anglais, et les deux principales langues sont l'anglais et le français depuis la confédération. Depuis 1969, année de l'adoption de la Loi sur les langues officielles, un effort sérieux a été déployé pour les mettre sur un pied d'égalité. Le but visé n'était pas facile : s'assurer que toutes les personnes parlant l'une des deux langues puissent avoir facilement accès aux services gouvernementaux fédéraux.

Même si la plupart des Canadiens ne parlent toujours qu'une de ces deux langues, le nombre de personnes bilingues a augmenté considérablement. Les plus nombreux se retrouvent toujours parmi ceux dont le français est la langue maternelle mais les plus gros progrès ont été constatés parmi ceux qui autrefois parlaient uniquement l'anglais. Cette situation est le résultat d'efforts soutenus axés sur les jeunes. A l'heure actuelle, plus de 100.000 enfants an-



Le Canada et l'Afrique

glophones participent à des cours d'immersion en français à travers tout le pays.

Les provinces les plus bilingues demeurent le Québec et le Nouveau-Brunswick, c'est-à-dire celles ayant la plus forte proportion de francophones. D'après le recensement de 1981, les progrès les plus spectaculaires au niveau du bilinguisme ont été réalisés par l'Alberta, en grande partie en raison de l'arrivée de nombreux Québécois.

■ AUTRES LANGUES

Les Canadiens bilingues ne parlent pas toujours l'anglais et le français. Bon nombre d'entre eux parlent l'une de ces deux langues et une autre.

Après l'anglais et le français, la langue la plus parlée au Canada est l'italien, même si le nombre de personnes qui parlent italien a diminué depuis 1971. Au quatrième rang, on trouve le chinois, puis l'allemand et le portugais. Au septième rang viennent les langues autochtones.

■ LE NIVEAU D'INSTRUCTION A LA PUISSANCE N

En 1981, les Canadiens étaient plus instruits que jamais auparavant. En 1971, pour chaque personne détenant un diplôme universitaire, sept autres n'avaient pas atteint le niveau de la 9^e année. En 1981, ce nombre n'était plus que de 2,7.

Ce changement remarquable reflète deux variables. Entre 1971 et 1981, le nombre d'étudiants qui ont quitté l'école avant la 9^e année a diminué de près d'un million tandis que le nombre de diplômés a plus que doublé.

Quelque 12 millions d'étudiants ont quitté l'école après le secondaire et environ 3,5 millions ont fait des études post-secondaires dans des collèges communautaires, des institutions techniques et des écoles de commerce. Quelque 1,6 million sont allés à l'université seulement et 1,3 million ont ajouté un autre type de formation post-secondaire à leurs études universitaires.

Le Yukon compte le plus grand nombre d'universitaires. Viennent ensuite, par ordre décroissant la Colombie-Britannique, l'Alberta, l'Ontario, l'île-du-Prince-Édouard, le Québec, le Nouveau-Brunswick et Terre-Neuve. Les provinces qui ont connu la croissance économique la plus rapide pendant les années 70,

comme l'Alberta et le Yukon, et celles qui comptent des villes importantes et en expansion, comme la Colombie-Britannique et l'Ontario, ont attiré des personnes ayant fait leurs études supérieures ailleurs.

■ LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Entre 1971 et 1981, la population active a connu un accroissement trois fois supérieur à celui de la population. Plus de la moitié de cet accroissement a été constaté en Ontario et au Québec.

Le nombre de personnes occupant des emplois de gestion ou d'administration a augmenté de 118%, principalement dans les secteurs des finances, des ventes et de la publicité. Les domaines des sciences naturelles, du génie et des mathématiques ont vu leurs effectifs augmenter de 72% et les domaines artistiques, littéraires et récréatifs de 105%.

Pour la première fois depuis les années '30, le nombre de personnes travaillant dans l'agriculture a cessé de diminuer. Le nombre de travailleurs de l'industrie manufacturière a augmenté de 30% à l'échelle nationale, plus particulièrement de 106% à Terre-Neuve et près de 70% en Alberta.

■ PLUS DE TRAVAILLEURS ET PLUS D'ARGENT

Entre 1970 et 1980, le revenu réel de la famille canadienne moyenne est passé de 20.820 dollars à 26.748 en dollars constants (de 1980). La taille de la famille moyenne a diminué mais le nombre de salariés dans la famille a augmenté.

En 1971, l'Ontario avait le revenu moyen le plus élevé mais, en 1981, cette province ne venait qu'au quatrième rang derrière le Yukon, l'Alberta et la Colombie-Britannique. Le taux d'augmentation le plus élevé a été relevé en Saskatchewan et en Alberta. Un net progrès a été constaté dans les provinces atlantiques, c'est-à-dire à Terre-Neuve, l'île-du-Prince-Édouard, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse, même si les niveaux réels en dollars étaient encore inférieurs à la moyenne nationale. En 1980, le revenu moyen des Canadiens de plus de 15 ans était de 12.993 dollars.

(Tiré de *Canada Today/D'aujourd'hui*, une publication de l'ambassade du Canada, Washington; revu.)



Le Canada et l'Afrique

ment accessibles dans ce pays. Enfin, les achats de matériels effectués sur place ont été des stimulants économiques pour les marchands locaux ou ceux situés en périphérie.

■ **Le Canada-Afrique :** *Parlez-nous de vos petits projets au Sénégal*

● **C.G. Pilon :** Bien que le Sénégal connaisse un programme bilatéral canadien important, ce pays, en raison de son histoire propre, a une vie associative très riche par laquelle transitent de nombreuses requêtes pour des petits projets.

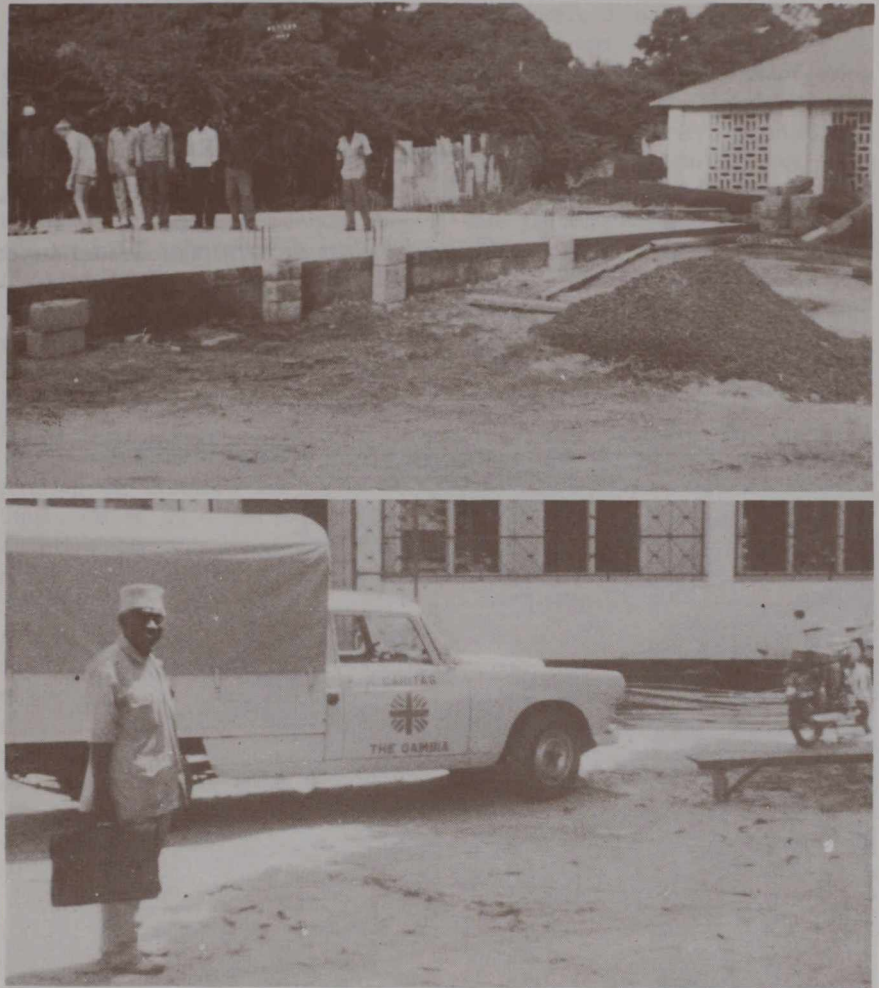
Les projets y sont donc très nombreux et très diversifiés, allant d'activités productives telles que le maraîchage, l'artisanat et le petit élevage à des activités de formation et de rentabilisation d'infrastructures socio-éducatives. Les femmes en sont nettement les principales bénéficiaires bien qu'elles ne soient pas très souvent les promoteurs ou encadreurs des projets.

■ **Le Canada-Afrique :** *Comment intervenez-vous dans le domaine de l'alphabétisation ?*

● **C.G. Pilon :** Les FAM au Sénégal ont appuyé de façon significative la relance des programmes nationaux d'alphabétisation. Je pense notamment au stage de formation de 180 instituteurs de toutes les régions du pays, formés à la lecture et à l'écriture des langues nationales, qui a pu être réalisé grâce à un financement des petits projets. Par ailleurs, nous soutenons les initiatives de personnes qui construisent un local d'alphabétisation villageoise et nous complétons le matériel qui leur manque. Nous contribuons au financement de stages de formation et subventionnons la confection d'instruments pédagogiques comme, par exemple, un manuel de maraîchage, destiné et adapté aux besoins des producteurs locaux analphabètes.

Pour conclure, je dirais qu'un des points forts des petits projets est de permettre au paysan de la zone sahélienne, tributaire des pluies et donc inactif pour une partie de l'année, d'obtenir des productions qui s'étendent au-delà du cycle des pluies grâce au financement d'activités productives secondaires telles que le maraîchage ou le petit élevage.

● **Carole Robert :** Je rajouterai que d'un point de vue canadien, les petits projets sont certainement l'un des meilleurs instruments pour comprendre les réalités d'un pays, en dehors du schéma traditionnel qui



● *Construction du bureau de développement de CARITAS-Gambie à Banjul : début des travaux et réalisation.*

passé par l'identification des structures politiques et administratives avec lesquelles nous sommes appelés à travailler quotidiennement. Les petits projets constituent certainement un programme privilégié qui nous permet de mieux appréhender les différentes dynamiques sociales ainsi que leurs interlocuteurs nationaux.

● **C.G. Pilon :** Je voudrais amener ici une dimension importante, au niveau local : en effet, lorsqu'une ambassade d'un pays comme le Canada appuie des initiatives locales, si petites soient-elles, il en résulte un effet d'encouragement pour les populations villageoises concernées. Et c'est là un phénomène très important. Car quand un dignitaire étranger se rend sur les lieux d'un projet, les gens se sentent, à ce moment-là, reconnus, et pleinement participant au développement international de leur pays.

● **Louise Boivin :** J'ai, pour ma part, assisté au séminaire sur la désertification à Nouakchott, fin novembre 1984, au cours duquel l'aide canadienne par le biais de petits projets a été citée par plusieurs pays comme

étant un exemple de réorientation de l'aide internationale faisant appel à l'initiative locale. Or depuis, plusieurs ambassades ont suivi l'exemple du Canada. Bien sûr, dans certains cas, la formule des petits projets existait auparavant. Mais il s'agissait davantage de contribuer au développement par un financement sans s'assurer du suivi du reste des projets. Or, les Canadiens sont les premiers à avoir mis sur pied un programme où des consultants supervisent les projets.

● **C.G. Pilon :** Il arrive aussi que les gens n'ont pas accès à l'aide en raison d'une barrière linguistique ou en raison d'une présentation inadéquate de leur requête. Donc, sur le terrain, en tant que consultant, nous pouvons parfois identifier des projets qui sont vraiment valables et contribuer à éliminer ces barrières culturelles et administratives qui font que nombreux projets locaux ne sont pas pris en considération. Notre présence sur le terrain permet donc de supprimer des obstacles qui, bien que secondaires, restent parfois insurmontables. ■

La force des marées

Quand l'élan des marées devient électrique



● La centrale d'Annapolis-Royal vue du côté du réservoir. On aperçoit sur la droite une échelle à poisson.

EN 1906, un explorateur français, Samuel de Champlain, fondait la colonie de Port-Royal, sur la côte est du Canada, et y faisait construire le premier moulin à eau de l'Amérique du Nord. Trois siècles plus tard, près du même endroit, a lieu une nouvelle innovation technologique importante : l'ouverture de la première centrale électrique marémotrice de l'Amérique du Nord.

Situé entre la province de Nouvelle-Ecosse et celle du Nouveau-Brunswick, la baie de Fundy possède les marées les plus fortes du monde; à certains endroits leur hauteur peut atteindre 15 m, soit environ la hauteur d'un immeuble de cinq étages. En plus d'attirer de nombreux touristes, ce phénomène avait éveillé depuis longtemps, chez certains, le rêve d'en exploiter le potentiel énergétique. Ce rêve est maintenant réalisé avec la mise en service d'une centrale marémotrice à Annapolis-Royal, sur la rivière Annapolis, à huit kilomètres seulement de Port-Royal restauré par Parcs Canada.

La centrale d'Annapolis est en fait une centrale pilote qui permettra d'évaluer les possibilités d'exploitation à grande échelle de la force des marées dans la baie de Fundy. Si ce premier essai se révèle un succès, on pourrait alors entreprendre un projet plus vaste comprenant la construction sur huit kilomètres d'un barrage comptant une centaine de turbines du même type que celle d'Annapolis. La réalisation d'un tel projet permettrait à la Nouvelle-Ecosse de produire, à un coût raisonnable, toute l'énergie dont elle a besoin et même de devenir un exportateur d'énergie électrique.

Le gouvernement du Canada et celui de Nouvelle-Ecosse ont cofinancé la construction de la centrale d'Annapolis dont le coût s'élève à 57 millions de dollars, et que gère une société d'Etat de Nouvelle-Ecosse, la Tidal Power Corporation.

■ Un emplacement idéal

La rivière Annapolis, qui prend sa source à 65 km en amont de la

centrale, a un bassin hydrographique de 1.580 km² et un débit annuel moyen de 38 m³/s. Sa vallée est une région très fertile connue en particulier pour la qualité excellente de ses pommes et de ses fraises.

L'embouchure de cette rivière présentait plusieurs avantages pour la construction d'une usine pilote. Tout d'abord, c'était le meilleur endroit pour faire l'essai d'une turbine Straflo fonctionnant à faible hauteur de chute. De plus, les concepteurs du projet pouvaient profiter d'un barrage construit sur la rivière quelques années auparavant pour contrôler l'inondation des terres agricoles marécageuses lors des hautes marées de l'estuaire; ils pouvaient également utiliser les vannes existantes, après les avoir modifiées, pour retenir à marée basse l'eau en amont du barrage ainsi que pour permettre à l'eau, lors de la marée montante, de pénétrer dans l'estuaire.

La centrale se trouve dans une île située au milieu du barrage et son usine souterraine est équipée d'une seule turbine, la Straflo.

A mesure que la marée monte, l'eau pénètre dans le réservoir par les vannes et par la turbine qui est équipée de 18 aubes directrices. A marée haute, les vannes et les directrices sont fermées et le restent jusqu'à ce que le niveau de la marée descendante soit inférieur de 1,4 m à celui de l'eau dans le réservoir. A ce moment-là les directrices sont ouvertes et la turbine se met à tourner pour produire de l'électricité. Durant chaque cycle de marée, la turbine fonctionne en moyenne six heures, puis les vannes sont ouvertes durant approximativement quatre heures et demie pendant que la turbine reste au point mort. Le contrôle de la centrale et des vannes se fait à partir d'un centre régional de commande situé à environ 100 km au nord-est de la centrale.

■ La Straflo

La principale caractéristique de la Centrale est sa turbine Straflo à écoulement direct et fonctionnant à faible charge.

La mise au point de cette turbine remonte à une trentaine d'années et, depuis 1980, plusieurs ont été installées en Europe dans des centrales de faible hauteur de chute (c'est-à-dire où la dénivellation est inférieure à 40 m) construites sur des cours d'eau. Mais, avec sa roue de 7,6 m de diamètre le prototype de la centrale d'Annapolis est deux fois plus grand que toute autre turbine Straflo fabriquée par le passé.

Concept unique au monde, la turbine est supportée par un polier central en béton servant aussi de chambre d'accès aux roulements. Les pôles magnétiques du générateur sont fixés à la périphérie de la roue de la turbine, son rotor et son stator se trouvant alors en dehors du passage de l'eau. Le puits vertical de la centrale facilite l'entretien du générateur.

Déjà en utilisation dans d'autres pays, la turbine Straflo devrait se prêter parfaitement à l'exploitation à une grande échelle des marées de la baie de Fundy et, avec certaines modifications, à celle de cours d'eau de faible chute, au Canada. L'étude de son rendement à la centrale d'Annapolis permettra de le vérifier. L'on pourra voir, entre autres, si l'étanchéité du générateur est bonne et si la turbine fonctionne de manière satisfaisante dans des eaux recouvertes de glace épaisse.

La Straflo, mise au point par la société Escher Wyss Limited, de Zurich (Suisse), a été fabriquée à Montréal par la société Dominion Bridge-Sulzer Inc. Son nom est formé de la contraction de deux mots anglais : **straight** (direct) et **flow** (écoulement).

■ Protéger l'environnement

Des études de l'effet de la construction de la centrale d'Annapolis sur l'environnement, faites dès le début du projet, ont aidé les ingénieurs à créer une centrale assurant une compatibilité aussi parfaite que possible avec son milieu.

Une commission présentée à la rencontre annuelle de la Canadian Electrical Association (Halifax, 26-28 juin 1983) décrit ainsi les incidences du projet sur l'environnement :

«... La centrale pourrait être construite et exploitée tout en réduisant au minimum les incidences sur l'environnement régional, à condition de prendre des mesures pour atténuer les effets possibles sur les marais cultivés. Les marais entourant le bassin de retenue comprennent environ 1 500 hectares parmi les plus fertiles de la région et on avait décidé, comme principe de base, dès le début de la planification, de les protéger. Aucune autre solution, comme l'achat de terre ou l'indemnisation, n'avait été envisagée.

«Les incidences possibles sont l'altération du drainage des terres et l'intrusion de sel. Dans certains endroits, l'élévation géodésique des terres atteint à peine 2,9 m. Le sol acadien est relativement imperméable et les terres les plus basses sont surtout situées sur les bords des marais les plus éloignés du cours d'eau. Le drainage s'étend donc sur d'assez longues distances et il faudra des dénivellations atteignant 1,4 m entre la surface du sol et les points de déversement pour obtenir des pentes acceptables.

«Un système de surveillance a été installé. Il consiste en 28 puits piézométriques et en une surveillance photographique aérienne à plusieurs longueurs d'ondes. Des données de base ont été recueillies au cours des deux dernières années...

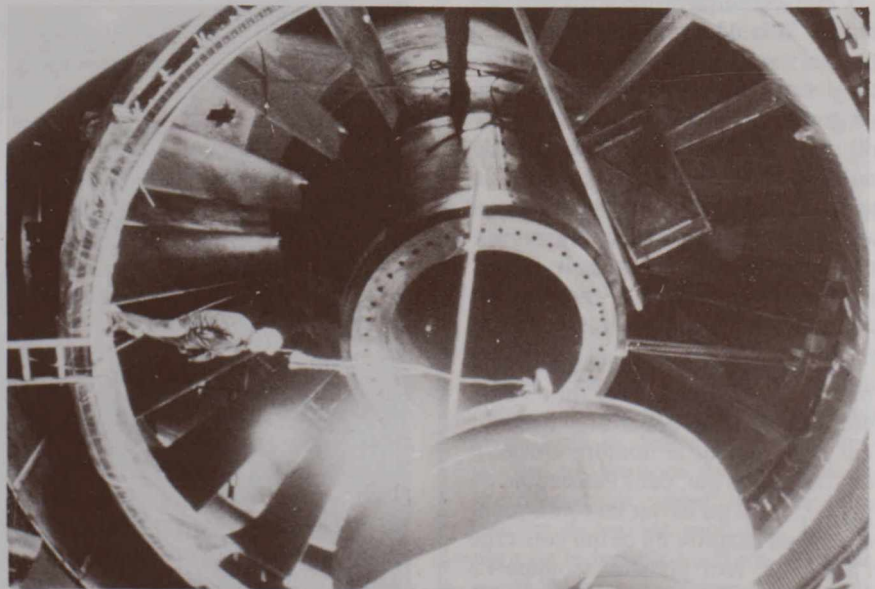
Dès à présent, la centrale d'Annapolis fait ressortir deux avantages en matière d'environnement : le barrage ayant manifestement deux réservoirs au lieu d'un, le danger d'inondation est réduit, et, comme le font remarquer certaines études, la centrale est

une source d'énergie non polluante. D'autre part, il semble qu'elle ne présente pas de danger pour l'environnement, mais son fonctionnement permettra de déceler les problèmes que créerait un projet plus vaste dans la baie de Fundy. On sait déjà que la construction d'une centrale plus puissante, comme celle que l'on prévoit dans le bassin de Minas, changerait le niveau des eaux le long de la côte, jusqu'à Boston (Etats-Unis). Cependant, l'élévation des eaux ne dépasserait pas 21 cm, soit la longueur de la main d'une personne de taille moyenne, et ne devrait donc pas causer des inondations néfastes.

■ Un avenir prometteur

Au court terme, la centrale d'Annapolis, avec ses 20 MW, fournira environ 50 millions de kilowattheures d'électricité par an, soit l'énergie nécessaire à une ville de 120 000 habitants, et elle diminuera de 12 700 m³ l'importation de pétrole. Si l'expérience réussit et conduit au développement plus large de la baie de Fundy, la Nouvelle-Écosse pourra non seulement produire toute l'énergie dont elle a besoin, à partir d'une ressource sûre et renouvelable, mais elle pourra, de plus, exporter son surplus. «Nous avons donc des raisons d'être optimistes», déclare le premier ministre de Nouvelle-Écosse, M. John Buchanan, lequel ajoute que la centrale d'Annapolis est une nouvelle source de fierté pour la province dont l'histoire est marquée d'une longue liste de «premières».

Texte : Prisca Nicolas



● L'installation de la turbine Straflo

La route vers la paix

*Comment sauver notre village planétaire**

UNE conférence très spéciale — et très inhabituelle — aura lieu à Halifax en juin prochain. Un regroupement de groupes de femmes canadiennes sera l'hôte d'une réunion internationale sur : «L'urgence d'une véritable sécurité : solutions de rechange des femmes en faveur d'une paix négociée».

La conférence réunira des femmes de 26 groupes à travers le Canada ainsi que de 50 pays à travers le monde, des femmes qui ont fait la preuve de leur intérêt et de leur engagement en ce qui a trait aux questions de paix et de sécurité internationales, des femmes qui ont développé des approches innovatrices et créatrices de la résolution des conflits mondiaux et des situations de confrontation, des femmes qui ont l'expérience des solutions non violentes.

Au cours des quatre jours de la conférence, les participantes chercheront à élaborer une définition de la véritable sécurité et à faire le point sur l'état des négociations internationales.

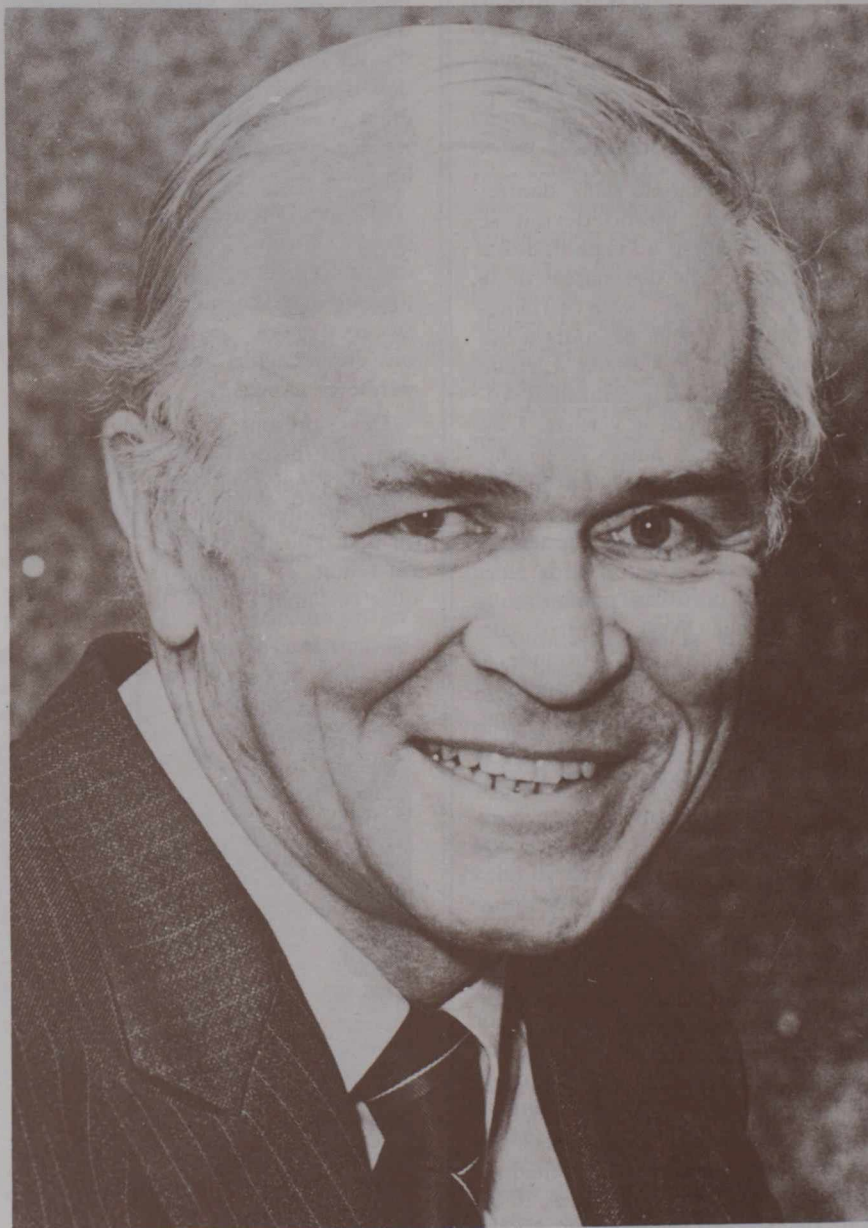
Cette conférence est un signe des temps. Si la décennie est caractérisée par des tensions politiques à l'échelle du globe, c'est également une période de grande créativité. De plus en plus de gens s'engagent et explorent de nouvelles façons de consolider la sécurité tout en freinant la course aux armements. La conférence servira à confirmer le rôle important qu'ont joué les femmes dans le mouvement de la paix partout dans le monde.

Le gouvernement du Canada a besoin de l'apport créatif du mouvement de la paix — les organisations qui représentent le nombre croissant de Canadiens qui, dans l'ensemble du pays, croient qu'ils ont un rôle à jouer et voix au chapitre en ce qui concerne l'avenir de leur planète. Comme l'a indiqué la Fédération canadienne des femmes universitaires, tout le monde

veut éviter une guerre nucléaire, mais les solutions sont difficiles à trouver. C'est effectivement là l'essentiel du problème actuel, un problème si complexe que tous doivent s'efforcer d'y trouver une solution.

Au cours des derniers mois, j'ai visité les Nations-Unies ainsi que le

siège de l'OTAN à Bruxelles et les trois forums multilatéraux à Genève, Vienne et Stockholm où le Canada participe à des discussions ou des négociations relatives au contrôle des armes et au désarmement. J'en suis venu à la conclusion que les initiatives destinées à amener le monde à se



● M. Douglas J. Roche, ambassadeur du Canada au désarmement.

détourner de l'abysses nucléaire et à avancer dans la voie du véritable désarmement sont d'une complexité frustrante et d'une lenteur extrême. La franchise me commande de dire au public canadien que la voie la plus sûre, si le Canada entend contribuer de façon durable à une paix assortie de sécurité, de liberté et de justice, prend la forme d'un engagement à long terme exigeant parfois de reculer d'un pas pour ensuite avancer de deux.

Le Canada travaille sans relâche afin d'influer utilement sur le processus de contrôle des armes et de désarmement. Nos rapports privilégiés avec les Etats-Unis, nos liens historiques avec l'Europe et la réputation que nous avons dans le Tiers-Monde comme intervenant actif, engagé et sincère dans le domaine de l'aide au développement, nous placent dans une position idéale et peut-être unique pour jouer un rôle de médiateur et de conciliateur dans les négociations internationales.

Le Canada est d'avis que la conclusion d'un traité sur l'interdiction complète des essais doit être un objectif prioritaire de la communauté internationale. Beaucoup d'obstacles se dressent sur la voie d'un tel accord, certains politiques, d'autres techniques. Nous croyons que l'interdiction des essais est une mesure concrète, réaliste et réalisable qui freinerait de façon sensible la mise au point de nouvelles armes nucléaires plus perfectionnées. Nous croyons également que pour atteindre cet objectif il faut avancer de façon pratique, pas à pas, à la Conférence du désarmement et, par de telles mesures graduelles, se rapprocher du jour où une interdiction des essais pourra être mise en œuvre. Le Canada travaille sans relâche et souvent dans l'ombre au sein du système des Nations-Unies pour réaliser cet objectif.

Cette année est l'année de la Troisième conférence d'examen du Traité de non-prolifération. L'interdiction totale des essais nucléaires prend donc encore plus d'importance pour les Etats non dotés d'armes nucléaires si ceux-ci doivent prendre sérieusement les déclarations des Etats dotés d'armes nucléaires voulant qu'ils limitent ou aient l'intention de limiter la prolifération verticale. Comme l'a signalé Javier Perez de Cuellar, secrétaire général des Nations-Unies, aucun accord multilatéral ne pourrait avoir un effet aussi grand sur la limitation de la mise au point des armes nucléaires.

■ Menace due aux armes conventionnelles

Bien que les armes nucléaires posent la menace la plus grave, les armes conventionnelles, non nucléaires, ont été la seule cause de tous les décès survenus dans les conflits armés depuis la fin de la Seconde Guerre Mondiale. Les armes conventionnelles contemporaines vont des bombes et balles incendiaires et des missiles à autodirecteur infrarouge au napalm et aux armes chimiques. Ces armes ont des effets presque aussi indiscriminants que les armes nucléaires.

Une récente étude des Nations-Unies a révélé qu'il y a eu depuis 1945 154 conflits armés qui ont fait 21 millions de morts. Selon cette étude, ces conflits ont fait en moyenne entre 33.000 et 41.000 victimes par mois depuis 1945 — et dans trois cas sur cinq il s'agit de civils. Depuis 1983, on a recensé 40 conflits majeurs et mineurs auxquels participent environ 4 millions de soldats dans 75 pays différents. En 1984, 80 % du budget militaire du monde, qui totalise plus de 800 milliards de dollars, était consacré aux armes et aux forces conventionnelles.

Aucun gouvernement qui cherche à mettre fin à la course aux armements ne saurait justifier de concentrer tous ses efforts sur les armes nucléaires et d'ignorer la puissance destructrice très réelle des armes classiques...

■ Nécessité de la vérification

La vérification est un aspect du processus de négociation du contrôle des armements qui, en raison de sa technicité, n'attire pas l'attention qu'elle mérite. Si les nations veulent effectivement améliorer la sécurité en mettant un terme à la course aux armements et en réduisant les armes nucléaires et conventionnelles, elles ne peuvent passer outre à la nécessité de la vérification. Les nations ne mettront leur confiance dans les traités et les conventions que si elles sont en mesure de s'assurer que toutes les parties se conforment à l'esprit et à la lettre du texte négocié.

Le travail constant que le Canada effectue dans les instances multilatérales en Europe et à New-York et dans la recherche sur la vérification peut en surprendre certains. Les né-

gociations à la Conférence du désarmement (qui entrent maintenant dans leur septième année) et au Mber (qui en sont maintenant à leur onzième année) sont trop lentes, trop ennuyantes et trop complexes pour retenir l'attention des médias. Par conséquent, le travail à long terme effectué par des fonctionnaires canadiens dans diverses parties du monde a tendance à passer inaperçu et à être relégué au second plan par des questions telles que le gel nucléaire, l'essai des missiles Cruise et l'Initiative de défense stratégique.

■ Politique canadienne

Il doit ne subsister aucun doute quant à l'essentiel de la politique canadienne : le gouvernement œuvre en faveur de réductions mutuelles, équilibrées et vérifiables des armes nucléaires. Seules de véritables négociations peuvent permettre d'atteindre cet objectif. Les déclarations de bonnes intentions ne suffisent pas. Des progrès concrets sont indispensables. C'est pourquoi le processus de renforcement de la confiance est si important.

Pour avoir une influence quelconque, le Canada doit agir à partir d'une position de force à l'intérieur de l'Alliance. Le Canada n'est pas un pays neutre. Nous avons des responsabilités à l'endroit de nos partenaires. Nous cherchons par ailleurs à élargir les horizons de tous les intervenants, de façon que le nouveau concept de la «communauté» des nations partageant une même planète puisse déboucher sur un meilleur système de sécurité collective.

Le monde en est rendu à une époque charnière dans son histoire. Nous devons apprendre à vivre — et à survivre — ensemble dans une époque placée sous le signe de l'interdépendance. Personne au sein du mouvement de la paix ne doit douter un instant que le gouvernement du Canada est entièrement conscient de la nécessité d'édifier un système international qui comporte certaines garanties de sécurité. Il n'y a cependant pas de «recette magique». Ceux qui méprisent l'approche «graduelle», où les progrès modestes mais réels remplacent les illusions des succès de la rhétorique, devraient réévaluer les besoins du monde moderne. L'équilibre de la terreur nucléaire doit être remplacé par un système de véritable sécurité collective.

Le travail dans le domaine du contrôle des armements et du désarmement est difficile, lent et souvent frustrant. Toutefois, comme le Gouverneur général l'a indiqué dans le Discours du Trône le 5 novembre 1984 :



● Mme Jeanne Sauvé, Gouverneur général du Canada.

«Il nous faudra de la patience et de la persévérance car, dans cette entreprise, le moindre progrès vaut qu'on lui consacre les grands efforts».

■ Fonds du désarmement

Le gouvernement a besoin des critiques constructives et des idées créatrices du mouvement de la paix. Pour aider à créer un meilleur climat de compréhension et pour encourager davantage de personnes à se renseigner et à s'engager, le ministère des Affaires extérieures a établi en 1979 le Fonds du désarmement qui s'élève à 75.000 dollars pour l'année 1985. Le Fonds est destiné à aider les organisations non gouvernementales, les groupes universitaires et les groupes d'intérêt public et les individus à produire des publications sur le désarmement, à établir des centres d'information et à préparer des conférences, des colloques et des réunions comme celles que parraine le regroupement des groupes de femmes canadiennes. Le Fonds du désarmement a ainsi jusqu'à maintenant aidé 138 organisations et individus. Il nous aidera tous à progresser davantage dans la recherche de moyens réalisables pour mettre fin à la course aux armements et pour amorcer le processus du désarmement. ■

* Extrait d'une allocution de Douglas Roche, ambassadeur du Canada au désarmement, devant le club de femmes universitaires d'Etobicoke, Toronto, le 27 février 1985.

L'Institut canadien pour la paix et la sécurité mondiales

Nouvelle source d'idées et d'espoir

La loi constituant l'Institut canadien pour la paix et la sécurité mondiale est entrée en vigueur le 15 août 1984

LA création de cet Institut, qui est le résultat d'un consensus intervenu entre les partis à la Chambre des Communes, est une étape importante pour le Canada. C'est un moyen pour le Canada d'injecter des idées neuves et de développer des hypothèses de solutions inédites et meilleures pour un monde affecté par les conflits et l'incertitude.

L'Institut, qui sera indépendant du gouvernement, tentera d'accroître la connaissance et la compréhension des questions relatives à la paix et à la sécurité mondiales d'un point de vue canadien, particulièrement en matière de limitation des armements, de désarmement, de défense et de solution des conflits. Il stimulera les travaux de haut niveau en matière de paix et de sécurité mondiales. Il fera des études et proposera des idées et politiques pour le progrès de la paix et la sécurité mondiales. Il recueillera et diffusera des informations et encouragera des débats sur les questions relatives à la paix et à la sécurité mondiales.

L'Institut ne reprendra pas les importants travaux déjà exécutés à l'étranger sur les questions de paix et de sécurité internationales, mais traitera des questions dans une optique propre aux Canadiens. Il contribuera à accroître la compréhension et les compétences nationales et s'attachera

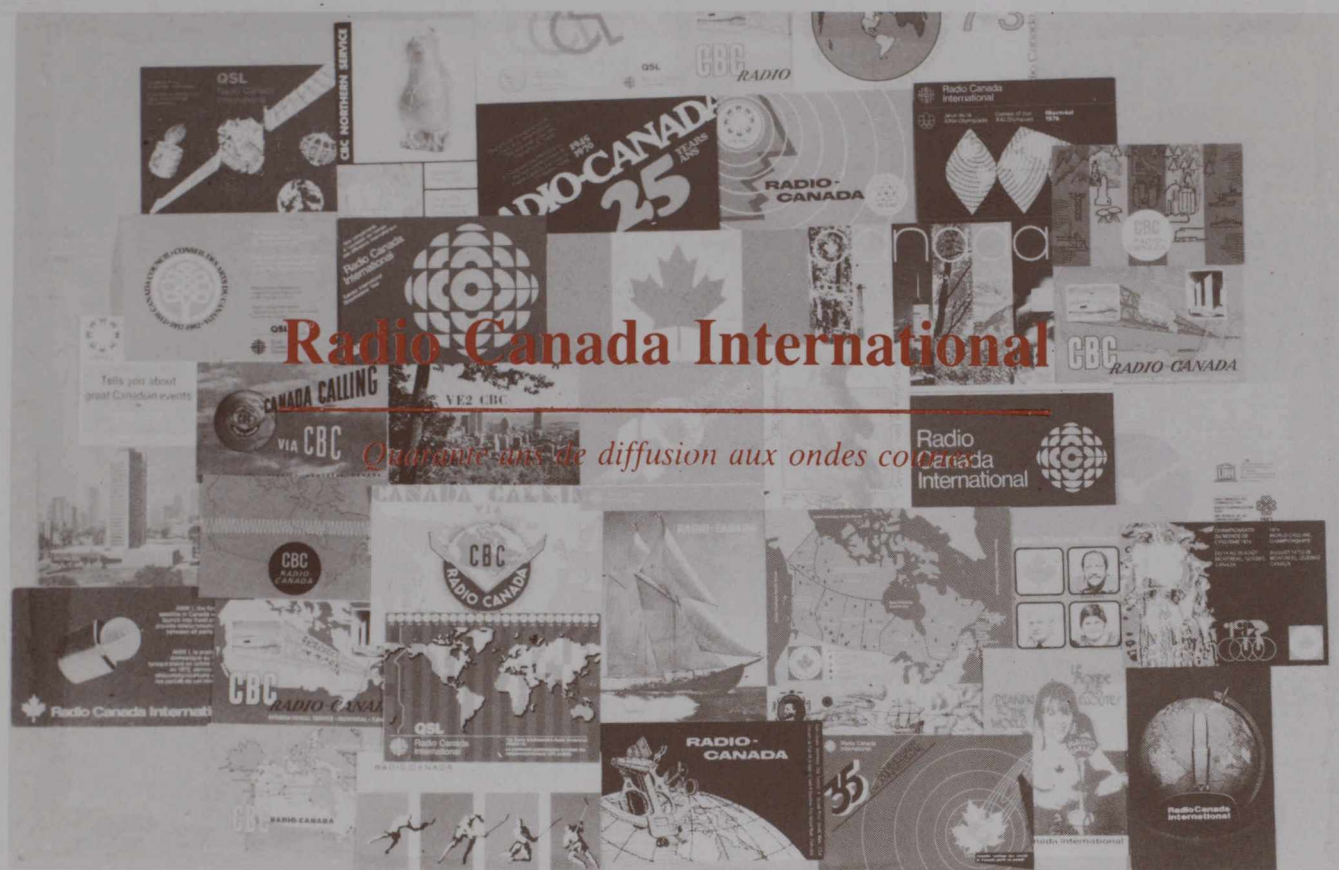
particulièrement aux différentes préoccupations canadiennes. De même, ses activités ne devraient en aucune mesure empiéter sur les travaux de groupes ou organismes s'occupant déjà de ces questions au Canada, ni avoir pour effet de réduire leur financement. Il s'attachera au contraire à collaborer étroitement avec eux et à compléter leurs efforts, en plus d'établir des contacts avec des instituts du même genre à l'étranger.

Le gouvernement est désireux de se prévaloir de cette nouvelle source de connaissances et d'idées. Il demandera donc, à l'occasion, des avis à l'Institut et lui commandera des travaux de recherche.

L'Institut sera géré par un conseil d'administration composé d'un président, d'un administrateur délégué et d'au plus quinze autres administrateurs. Le président, le directeur général et au moins huit des autres administrateurs devront être citoyens canadiens.

L'Institut sera financé annuellement au moyen de crédits votés par le Parlement, les subventions étant prélevées à part égales sur les budgets des ministères des Affaires extérieures et de la Défense nationale. Les crédits alloués s'élèveront à 1,5 million de dollars en 1984-1985, et devraient atteindre 5 millions de dollars en 1988-1989. ■

Le Canada et l'Afrique



RADIO Canada International, le radiodiffuseur ondes courtes de la Société Radio-Canada, célèbre cette année son 40^e anniversaire de diffusion.

Tous les jours, les Canadiens voyageant ou séjournant à l'étranger peuvent être immédiatement au courant de ce qui se passe au pays en écoutant Radio Canada International, en direct de Montréal.

Grâce à ses six émetteurs situés à Sackville, au Nouveau-Brunswick, et aux installations de relais en Grande-Bretagne et au Portugal, la voix de RCI est entendue en Europe de l'Ouest et de l'Est, aux États-Unis, au Mexique, en Amérique centrale et en Amérique du Sud, aux Antilles, en Afrique et au Moyen-Orient.

Les émissions sont produites et diffusées en onze langues : français, anglais, russe, ukrainien, polonais, espagnol, portugais, brésilien, tchèque, slovaque, hongrois et allemand.

Depuis peu, le satellite permet de transmettre deux émissions hebdomadaires en Extrême-Orient. La première est réalisée à Vancouver, en japonais, pour diffusion sur ondes courtes à Tokyo. La plus récente est une émission en anglais de 30 minutes sur Hong Kong Commercial Radio.

De plus, RCI produit des émissions distribuées sur disques et sur bandes

sonores à des centaines de stations de radio à l'étranger pour rediffusion locale.

La réputation de Radio Canada

International n'a cessé de croître et les sondages démontrent que sa programmation rejoint chaque semaine plus de dix millions d'auditeurs. ■



● L'équipe de production de la section Afrique : assis de gauche à droite : Bob Cadman, annonceur, Denise Guillierri, assistante production, Michèle Boisvert, annonceur-réalisatrice. Debout de gauche à droite : Aldo Marchini, annonceur-réalisateur, Ouséynou Diop, directeur et Wojtek Gwiazda, assistant.



Le Canada et l'Afrique



Institut océanographique

L'Institut Maurice-Lamontagne sera créé à Sainte-Flavie, près de Mont-Joli, au Québec. L'Institut, qui doit ouvrir ses portes en août 1986, prévoit accueillir 265 personnes.

Ce projet d'institut émane du besoin reconnu de rationaliser et d'accroître les activités du ministère des Pêches et des Océans en science de la mer dans le golfe du Saint-Laurent et le Nord québécois. L'institut doit formuler des recommandations scientifiques appropriées à la gestion des pêches, effectuer des études sur le milieu marin, ainsi que des levées hydrographiques, et préparer des cartes nautiques.

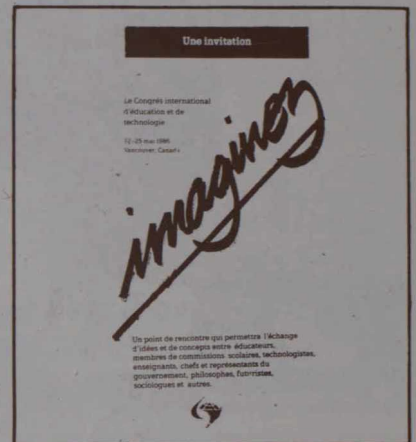
Le Québec sera ainsi doté d'un

institut des sciences de la mer de calibre international qui englobera la recherche sur la productivité, sur la pollution de l'environnement et les phénomènes marins observés dans les zones côtières et les estuaires.

La mise sur pied de l'Institut et l'accroissement des ressources financières et humaines consacrées aux programmes de recherche de la région du Québec dans le Bas-Saint-Laurent permettront d'offrir aux scientifiques francophones de nouvelles perspectives et des défis intéressants.

En conclusion, ce projet aura d'importantes retombées socio-économiques à l'échelle régionale et sera bénéfique à la poursuite d'études en sciences de la mer pour le Canada tout entier.

Le Congrès international d'éducation et de technologie, du 22 au 25 mai 1985, Vancouver, Canada.



Un point de rencontre qui permettra l'échange...

Jumelage de journaux

Profitant du congrès de la Fédération Mondiale des Villes jumelées qui avait récemment lieu à Québec et qui réunissait quatre mille délégués de quatre cents villes, M. Audat, président directeur général du quotidien québécois *Le Soleil* et M. Bara Diouf, directeur général du *Soleil* de Dakar, ont réalisé un vœu longtemps caressé, le jumelage de leurs journaux.

Le contrat de jumelage, le premier du genre entre un quotidien d'un pays du tiers-monde et un quotidien d'un pays développé est centré sur l'idée d'une coopération féconde entre les deux journaux.

MM. Audat et Bara Diouf se sont félicités de leur rencontre et ont promis de porter, toute proportion gardée, le jumelage de leurs publications au niveau de la coopération Nord-Sud afin d'en faire un modèle dans le domaine particulier de la presse écrite.



- M. Bara Diouf et M. Paul A. Audet, respectivement président-directeur général du *Soleil* du Sénégal et celui du *Soleil* du Québec, entourés de M. Mario Cardinal, vice-président de l'Institut international de la communication, et de M. Gilbert Athot, directeur de l'Information, se serrent la main en guise de jumelage des deux quotidiens.

Photo couverture : Au Collège René Coly en Casamance les études et le jardinage vont de pair. Les élèves ont réalisé un jardin où ils s'initient à l'écologie tout en apprenant la culture maraîchère.

La revue «Le Canada et l'Afrique» peut être obtenue gratuitement sur demande auprès de l'une des ambassades du Canada. Nos lecteurs sont invités à nous faire connaître leurs critiques sur le contenu de cette publication.

Imprimé aux N.I.S. Dakar - Rte du Service Géographique - Hann
Rédacteur en chef : Mme Outi-Kaarina BADJI
Directeur de publication : Jean OUELLET